

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1780 - 13 septembre 2002 - prix : 1 €

**La politique que  
la gauche a menée  
avec hypocrisie,  
la droite  
la continue  
avec brutalité**

**35 heures**

**Des heures  
supplémentaires  
au profit  
des patrons**

p. 2

**Grande-Bretagne**

**Nucléaire  
privatisé,  
un Enron  
à l'anglaise**

p. 4

**Argentine**

**Survivre  
face au  
chaos et  
à la misère**

p. 10

**De l'Afghanistan à l'Irak**

**La politique de l'impérialisme  
américain ne combat pas  
le terrorisme, elle le nourrit**

p. 7, 8

M 06189 - 1780 - F: 1,00 €



**Leur société**

- p. 4 ■ Les conséquences du déficit du budget
- Encore plus d'argent pour l'armée
- Baisse des impôts au bénéfice des plus riches
- p. 5 ■ Fillon : des heures supplémentaires au profit des patrons
- Smic : pas une hausse, juste un rattrapage
- p. 11 ■ Après les inondations du Sud-Est
- Le meeting de rentrée de la CGT

**Tribune**

- p. 6 ■ Douce France ?

**Enseignants**

- p. 6 ■ Puy-de-Dôme, Paris, Académie de Créteil : les problèmes de la rentrée scolaire

**Dans le monde**

- p. 7 ■ Le 11 septembre, un an plus tard
- p. 8/9 ■ Les menaces contre l'Irak
- États-Unis : les travailleurs n'acceptent pas tout
- Russie : un recul continu
- p. 10 ■ Argentine : survivre face au chaos et à la misère
- p. 16 ■ Grande-Bretagne : un Enron à l'anglaise ?

**Dans les entreprises**

- p. 12 ■ La grève des pilotes d'Air France
- Sito-Douai : une grève victorieuse
- p. 13 ■ Daewoo (Villers-la-Montagne/Meurthe-et-Moselle) : 229 licenciements
- Continental (Clairix/Oise) : acharnement patronal
- p. 14 ■ PCA-Citroën (Aulnay-sous-Bois/93) : un accident très grave
- URSSAF (Bouches-du-Rhône)
- Sollac (Biache/Pas-de-Calais)
- p. 15 ■ Moulinex : un an après le dépôt de bilan
- Arc International (Saint-Omer/Pas-de-Calais)

# DES PAPIERS POUR TOUS !

**Samedi 7 septembre, ce sont des milliers de sans-papiers (6 500 selon la police et le double selon les organisateurs) qui ont manifesté à Paris entre la place Clichy et la place de la République pour revendiquer « Des papiers pour tous ».**

Cette manifestation réussie et dynamique était essentiellement formée d'immigrés de différentes nationalités : Africains de divers pays, Algériens, Chinois et ressortissants de divers pays asiatiques, pour ne citer que les groupes les plus nombreux. Tous étaient venus là, souvent en famille, pour crier bien haut leur volonté de sortir de la clandestinité que des lois absurdes et inhumaines leur imposent, ainsi que leur droit de vivre au grand jour.

Nombre de ces femmes et de ces hommes vivent dans l'angoisse de contrôles policiers et sont surexploités par des patrons sans scrupules, condamnés à se loger dans des logements exigus et souvent insalubres que leur louent très cher des marchands de sommeil. Ils ont bien souvent été transformés en sans-papiers par des actes administratifs alors que, en France pour la plupart depuis de nombreuses années (cinq ou dix ans, voire davantage), ils veulent travailler et vivre normalement.

La régularisation de la situation de tous ceux qu'on appelle aujourd'hui les sans-papiers serait un geste de simple justice, car ces hommes et ces femmes sont des travailleurs, bien plus utiles à la société que bien des riches parasites. Il faut aussi leur accorder tous les droits politi-

ques, juridiques et civils dont disposent les citoyens.

Au lieu de prendre une mesure d'ensemble, qui permettrait à ces dizaines de milliers de personnes de s'établir de façon stable et durable en France, les gouvernements qui



se succèdent depuis des années prétendent régler les problèmes « au cas par cas », en laissant aux différentes préfectures l'examen des dossiers et le pouvoir de décider. L'arbitraire le plus imprévisible prévaut. Et de nombreux sans-papiers remettent des dossiers, des justificatifs, des attestations diverses, dont les services du préfet peuvent à tout moment contester la validité. C'est alors la crainte de l'expulsion, la nécessité de se terrer comme si l'on était cou-

Pour ne citer qu'un exemple, en Seine-Saint-Denis, parmi les dossiers déposés récemment par la Coordination 93 au début du mouvement, la préfecture n'en avait examiné... que 56, et 27 seulement seraient en voie d'acceptation ! Et si l'on regarde les quelque 70 000 régularisations accordées depuis 1997, beaucoup d'entre elles ont été accordées à la suite de luttes difficiles, de pressions, d'occupations.

Sarkozy et bien des hommes de droite, réactionnaires,

woudraient donner à la régularisation de la situation des immigrés un caractère provisoire, lié à l'existence d'un contrat de travail et valable pendant la seule durée de ce contrat. C'est ce que mettent en place les gouvernements de Berlusconi en Italie, ou même d'Aznar en Espagne. Mais une telle politique, qui rejettera dans la clandestinité ceux qui perdent leur emploi, est une façon de plus de fabriquer des clandestins, des exclus qui seront expulsables quand ils n'auront plus d'employeur officiel.

Ce qu'il faut, c'est une décision politique, une mesure générale de régularisation de tous les sans-papiers installés en France. Cela permettra à tous ces travailleurs de se dégager des mafias qui exploitent leur exclusion.

Pour le moment, la mobilisation des sans-papiers continue dans la région parisienne, mais aussi dans diverses villes de province. La prochaine journée nationale d'action serait le 19 octobre. Le combat que mènent les sans-papiers, qui sont une partie du monde du travail, nous concerne tous. Lutte Ouvrière appelle à se joindre à leurs initiatives. L'une d'elle aura lieu le vendredi 13 septembre à 14 heures de Saint-Lazare à Saint-Augustin pour une demande d'audience avec Sarkozy.



**LUTTE OUVRIÈRE**

*Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)  
**Union Communiste** : <http://www.union-communiste.org>  
 E-mail : [contact@union-communiste.org](mailto:contact@union-communiste.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 €(50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !**

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

**ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE**

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, voie aérienne</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 9 septembre 2002

# LA POLITIQUE QUE LA GAUCHE A MENÉE AVEC HYPOCRISIE, LA DROITE LA CONTINUE AVEC BRUTALITÉ

■ Les mesures annoncées par le gouvernement Chirac-Raffarin en cette rentrée de septembre expriment toutes une politique de classe cyniquement affichée. A la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu des plus riches, déjà annoncée en juillet, s'ajoutera une baisse de 2 % de plus pour 2003. Cette baisse se traduit par un cadeau fiscal de millions d'euros pour les hauts revenus, mais de quelques dizaines d'euros pour les salaires moyens et par rien du tout pour ceux qui gagnent trop peu pour payer l'impôt sur le revenu, mais qui payent quand même la TVA. Et ce n'est certainement pas la prime pour l'emploi, cette invention de Fabius reprise par Raffarin, qui compense cette inégalité, d'autant que les retraités n'y ont pas droit.

Le gouvernement se vante d'avoir ramené le taux d'imposition de la tranche supérieure en dessous de la barre de 50 %. Et il ose prétendre que cela « va réhabiliter la valeur du travail », comme si ses principaux bénéficiaires n'étaient pas ceux qui travaillent le moins, en tout cas le moins dur, et parasitent le plus le travail des autres !

Le prochain budget prévoit également de nouvelles baisses de charges sociales et celle de la taxe professionnelle. Et ce sera aux classes populaires de payer cette générosité à l'égard du patronat.

Le gouvernement a déjà annoncé la réduction des effectifs de l'Education nationale. Il y aura moins d'enseignants pour éduquer, moins de surveillants pour encadrer, mais on punira plus et à un âge plus jeune les gamins que la société laisse à l'abandon. Il y aura moins de logements sociaux, mais un porte-avions nucléaire de plus. Des

hôpitaux délabrés mais des sous-marins !

Mais pourquoi donc ce gouvernement se gênerait-il pour prendre aux plus pauvres pour enrichir encore plus les plus riches ? Il n'a aucun mal à se souvenir que toutes ces mesures sont dans la droite ligne de la politique du gouvernement de la gauche. Lorsqu'un porte-parole du Parti Socialiste dénonce comme inégalitaire le projet de baisses d'impôt, le nouveau ministre de l'Economie peut se permettre de rappeler qu'il reprend en gros un projet préparé par Fabius, son prédécesseur socialiste. En s'acheminant vers la privatisation d'Air France, d'EDF-GDF ou de la Snecma, le gouvernement de droite ne fait qu'appliquer des projets de la gauche.

Les partis de gauche dénoncent aujourd'hui la remise en cause de la loi Aubry. Mais qui parmi les travailleurs aurait pu oublier que cette loi, ce n'est pas seulement la réduction des horaires de travail, mais aussi le droit accru pour les patrons de rendre les horaires plus flexibles et d'annuler le temps de travail ? Et c'est aussi des dizaines de milliards pris dans le budget, c'est-à-dire enlevés aux services publics pour être donnés aux patrons sous prétexte de compensations. Si la droite n'a pas purement et simplement annulé la loi Aubry, c'est que, grâce à elle, les patrons continueront à toucher les subven-

tions en n'ayant même pas à se donner la peine de réduire l'horaire de travail.

La politique propatronale que la gauche a menée hier avec hypocrisie, la droite la mène aujourd'hui avec d'autant plus de brutalité que le Parti Socialiste et le Parti Communiste lui en ont donné les moyens, en aidant Chirac à se faire plébisciter grâce au soutien moral de la gauche.

Mais Chirac-Raffarin auraient tort de présumer de leur force. Ils n'ont certes rien à craindre du côté des grands partis de gauche, qui même dans l'opposition surveillent leur langage pour ne pas déplaire au patronat.

Mais si les travailleurs ont été trompés, ils n'ont rien perdu de leur force. Et le jour où la coupe sera pleine, face aux provocations du patronat et à l'arrogance du gouvernement, face aux licenciements qui se multiplient et aux conditions de vie qui se dégradent, les grands partis de gauche auront peut-être plus de mal à détourner la colère. L'avenir du monde du travail consiste à ne plus croire les bonimenteurs qui prétendent les défendre dans l'opposition pour mieux les trahir au gouvernement. L'avenir, c'est réagir avec ses armes de classe, des grèves généralisées et des manifestations de masse. C'est le seul moyen de faire reculer et le patronat, et le gouvernement.

Arlette LAGUILLER

## Les fêtes de Lutte Ouvrière

### LYON

Samedi 28 septembre (à partir de 18 h)  
et dimanche 29 septembre  
(de 12 h à 19 h)  
Espace Mosaïque - Saint-Priest

### TOULOUSE

Samedi 28 septembre à partir de 18 h  
et dimanche 29 septembre jusqu'à 19 h  
Parc de la Mounède - Toulouse (Saint-Simon)

### MULHOUSE

Samedi 12 octobre à partir de 15 h  
Salle polyvalente de Bollwiller

### GRENOBLE

Samedi 12 octobre à partir de 16 h  
Hall des Sports  
Avenue du 8 Mai 1945 à Echirolles  
Tram ligne A, arrêt la Rampe

### RENNES

Samedi 19 octobre de 15 h à minuit  
Carrefour 18  
7, rue d'Espagne  
ZUP sud - Métro Henri-Fréville

### LE MANS

Samedi 19 octobre à partir de 16 h 30  
Salle Pierre-Guédou  
Rue du Pont

# LE BUDGET, SON DÉFICIT... ET CEUX QUI EN FONT LES FRAIS

**Que ce soit à propos des baisses d'impôts promises par Chirac, des effectifs dans la Fonction publique, du fonctionnement des hôpitaux publics, de l'école, voire du budget des États de la zone euro, depuis des semaines, il n'est pas un jour sans qu'un homme politique ou un autre ne joue gravement à se demander si le Budget sera contenu dans la limite des 3 % de déficit autorisés.**

Et, pour rendre les choses encore plus claires – du moins, c'est ainsi ce qu'on nous dit –, le soir, on voit apparaître sur la plateau du journal télévisé tel ou tel commentateur pour nous « expliquer » que « la croissance attendue de 3 % n'étant pas au rendez-vous, et tournant plutôt autour de 2, voire 1 % seulement, le déficit se creuse et il faudra bien faire des arbitrages »...

Il s'agit évidemment de préparer l'opinion à de nouveaux sacrifices car il manquerait des sous dans les caisses de l'État. Car le Budget, les impôts qui l'alimentent, les dépenses auxquelles il sert, ne sont pas neutres d'un point de vue social. Il y a ceux, la majorité, qui en font les frais et

ceux, la minorité, qui en profitent, que le Budget soit dit « en équilibre » ou annoncé « en déficit » comme actuellement.

On nous affirme que les recettes de l'État ne seront pas suffisantes pour équilibrer son Budget. Mais pourquoi ? Bien sûr, la droite ne va pas avouer – et l'ex-« gauche plurielle » encore moins – que les torrents d'exonérations fiscales et d'aides diverses dont les gouvernements précédents ont abreuvé le patronat, et plus largement les classes possédantes, ont vidé les finances publiques. C'est pourquoi le gouvernement Jospin n'a cessé – comme Juppé et Balladur avant lui et comme s'apprête à le faire Raffarin – de réduire les dépenses publiques utiles à

la population. Il s'agissait de dégager des fonds destinés à aider les plus riches.

Raffarin laisse entendre qu'il aura des difficultés à boucler un Budget 2003 établi sur la base d'une croissance économique prévue à 3 %, alors qu'elle ne serait que de 1 %. Les recettes fiscales seraient moindres que prévu. Mais cela ne l'a pas empêché d'augmenter le salaire des ministres, déjà plus que confortable, de... 70 % au moment même où il refusait « un coup de pouce » au Smic. Et puis, cet été, Raffarin a versé une rallonge de 908 millions d'euros au ministère de la Défense, une dépense dont l'intérêt pour la population n'échappera à personne...

Et ce n'est pas tout. Dans le cadre de la loi de programmation militaire 2003-2008, plus d'un milliard d'euros supplémentaire a déjà été annoncé pour la seule année 2003. En revanche, la lettre que le ministère de l'Économie et des Finances a envoyée le 12 août aux ministères, et qui leur

enjoint « de mettre en réserve une partie des crédits budgétaires pour 2002 », bref de geler leurs dépenses, s'applique déjà à l'Éducation nationale où l'on ferme des classes faute de maîtres, où Ferry annonce de nouvelles réductions d'effectifs. Cela s'applique aussi à la Santé publique, où le gouvernement Raffarin continue sur la lancée de son prédécesseur, en refusant d'embaucher du personnel soignant, en faisant fermer des lits d'hôpitaux...

Quant au patronat, il trouve que les 35 heures façon Jospin-Aubry ne lui avaient pas assez rapporté en matière de flexibilité et d'annualisation du temps de travail. Qu'à cela ne tienne, Fillon lui a donné ce qu'il réclamait, notamment en matière d'heures supplémentaires. Mais cette loi rapporte aussi cent milliards de francs par an au patronat, et en coûte donc autant aux finances publiques. Et Raffarin veut même encore réduire le peu de charges patronales sur les bas salai-

res. Il s'apprête à exonérer les entreprises payant leurs salariés au Smic d'un montant maximum de charges équivalant à 20,8 % du Smic brut en 2003 et à porter ce taux à 26 % en 2005. Cela représenterait de un à un milliard et demi d'euros d'exonérations pour 2003, ce qui s'ajouterait aux 15,7 milliards déjà prévus à ce titre par le gouvernement Jospin, plus 475 millions versés cet été par l'actuel gouvernement sous forme de « collectif budgétaire ».

Les ristournes accordées aux employeurs à ce titre atteindraient déjà 16,2 milliards d'euros pour 2002, Fillon prévoit de les porter à 22 milliards d'ici trois ans. Quand on sait que le montant des fonds publics consacrés aux exonérations de charges patronales sur les bas salaires ne représentait « que » l'équivalent de 0,9 milliard d'euros en 1993, on voit comment et qui a creusé l'actuel déficit, et qui continuera à en profiter.

P.L.

## BAISSE DES IMPÔTS AU BÉNÉFICE DES PLUS RICHES

Le 15 septembre est la date habituelle du versement du troisième tiers provisionnel, et les feuilles d'imposition commencent à arriver à domicile, même si, cette année, à cause des calculs qu'entraîne la réduction de l'impôt sur le revenu, son paiement est différé au 15 octobre.

Chirac s'était engagé durant la campagne électorale à une baisse de 30 % de l'impôt sur le revenu au terme des cinq ans de son mandat, et dès cette année, le taux d'imposition est abaissé de 5 % dans toutes les tranches, et le sera encore de 3 % en 2003. Cette mesure est en fait profondément inégalitaire et ne favorise vraiment que les plus riches. Déjà, le gouvernement se vante d'avoir abaissé la tranche supérieure de l'impôt au-dessous de 50 % du revenu. En outre, il a ouvertement annoncé la couleur : il s'agirait de limiter la « fuite des cerveaux » vers d'autres pays par une politique fiscale favorable aux plus hauts revenus et de favoriser la relance en espérant que l'argent ainsi gagné sera réinjecté dans l'économie !

Dans cette optique, les 3 euros annuels que va économiser le smicard célibataire ne pourront lui être d'une grande aide.

Car c'est cette somme que les smicards vont gagner, tandis que les plus hauts revenus verront leur impôt baisser de près d'un quart (23 %). Les simulations établies cet été par la CFDT Impôts montrent en effet que 70 % de cette baisse vont bénéficier aux 10 % les plus riches (et un tiers de cette somme aux 1 % se situant en haut de l'échelle) parmi les 16 millions de contribuables qui paient l'impôt sur le revenu.

Et il y a tous ceux qui ne gagneront rien à cette baisse, parce que leurs revenus sont trop faibles pour qu'ils soient assujettis à cet impôt. En revanche, tous doivent payer la TVA, au taux fort de 19,6 % pour beaucoup de produits, un impôt qui représente peu aux yeux des plus riches mais qui grève lourdement les petits budgets. Et ce n'est pas le maintien de la prime pour l'emploi qui va permettre de compenser cette inégalité. Seuls 5,8 millions de salariés non imposables en

bénéficient et les retraités en sont écartés.

De plus, les départements annoncent déjà une hausse de 7 % en moyenne de la taxe d'habitation, à cause des charges supplémentaires qui leur incombent (comme l'APA ou la prise en charge des transports régionaux) et d'un déficit de recettes dû à des cadeaux au patronat, comme la suppression progressive de la part salariale dans le calcul de la taxe professionnelle ou la baisse des droits de mutation. Ajoutons à tout cela la suppression de la TIPP flottante sur les produits pétroliers, qui contribuera à la hausse du carburant, un impôt payé lui aussi par tous, mais qui pèse plus sur les personnes à bas revenus qui doivent consacrer une partie à se déplacer.

En revanche, la baisse des impôts dont se félicite le gouvernement Raffarin, c'est un cadeau de 2,55 milliards d'euros pour les plus hauts revenus. Au moins, les choses sont claires, on voit dans quel camp il se trouve.

M. L.

## ENCORE PLUS D'ARGENT POUR L'ARMÉE

Dans ses prévisions budgétaires pour l'an prochain, le gouvernement s'est montré particulièrement généreux pour le ministère de la Défense nationale avec un budget en hausse de plus de 6 % représentant au bas mot, pour les seuls crédits destinés aux équipements militaires, une augmentation de plus de deux milliards d'euros étalée sur six ans. Sont prévus des nouveaux missiles dits M51 et air-air Météor de longue portée, un nouveau missile nucléaire plus performant pour équiper l'avion de combat Rafale et un nouvel avion de transport du genre Airbus. La marine, elle non plus, n'est pas négligée. D'ores et déjà quatre futurs sous-marins nucléaires lui ont été promis ainsi que quelques frégates pour les promenades en mer et même un deuxième porte-avions pour suppléer le Charles-de-Gaulle aux performances peu convaincantes et aux défaillances prévisibles !

Les prétentions des gouvernements français à jouer à « la grande puissance » exigent quelques moyens, au moins de

représentation. Combien cette nouvelle merveille des mers va coûter au final ? Rien n'est encore dit à ce sujet. Tout dépend, entre autres, s'il est conçu et construit en collaboration avec la Grande-Bretagne ou par la France seule ainsi que du choix de son mode de propulsion, nucléaire ou diesel.

Alors que le gouvernement revoit à la baisse ou limite les crédits des services directement utiles et nécessaires à la population, hôpitaux, écoles, logements et transports publics par exemple, il n'hésite pas à augmenter fortement le budget destiné aux forces armées et à leur équipement. Il est vrai que là, il y va, à ses yeux, d'intérêts autrement prioritaires que ceux des petites gens : flatter les ambitions et la vanité des cadres supérieurs des armées et, surtout, permettre à un certain nombre de grosses sociétés, parmi les plus florissantes, de bénéficier des commandes de l'État...

Une manière de les subventionner copieusement.

Alain VALLER



# FILLON DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES AU PROFIT DES PATRONS

Les patrons auront encore plus de liberté pour fixer la durée hebdomadaire du travail. C'est le sens du projet de décret qu'a présenté aux syndicats et au patronat François Fillon, le ministre des Affaires sociales. 180 heures supplémentaires pourront être effectuées chaque année, au lieu de 130 actuellement. La possibilité de récupérer en temps une partie de ces heures n'existera plus, contrairement à ce qui est le cas actuellement pour quatre heures supplémentaires, au moins sur le papier. Les heures supplémentaires seraient donc payées, et non récupérables, plus mal payées d'ailleurs, puisque le texte prévoit la possibilité, au gré des accords de branche, de ne les majorer que de 10 % au lieu de 25 % comme c'est aujourd'hui le cas dans les entreprises de plus de 20 salariés.

Le Medef a donc des raisons de jubiler. Il a mis en sourdine ses critiques contre le projet gouvernemental relatif à la durée légale du travail. Ces critiques portaient surtout sur le fait que le décret en question ne soit pas définitif. À vrai dire, la réglementation actuelle en matière de temps de travail ne gênait guère le grand patronat. La loi Aubry autorisait une large flexibilité des horaires et leur permettait déjà d'aligner la durée hebdomadaire du travail sur les besoins de leur production, sans avoir en plus massivement recours à des heures supplémentaires. Dans les grandes entreprises, les accords signés aux différents niveaux leur avaient donné toute satisfaction. Mais le fait que le gouvernement entérine le droit patronal à imposer toujours plus d'heures supplémentaires va dans le sens du

Medef. Celui-ci voudrait que les patrons aient les mains entièrement libres dans tous les domaines et n'hésite pas à parler de « carcan » lorsque existe la moindre limitation de leur droit : celui de fixer librement les salaires, les conditions de travail sur la base du rapport de force qui leur est aujourd'hui favorable. Chaque nouveau pas dans ce sens est pour l'organisation patronale un tremplin vers l'étape suivante dans la voie du démantèlement des acquis favorables aux salariés.

Mais, à force de pousser sans cesse toujours plus loin le bouchon, ce patronat et le gouvernement à son service pourraient provoquer la réaction de colère du monde du travail qui inverse ce rapport de force. Et le plus vite serait le mieux.

Daniel MESCLA



## Travailler plus... pour ne pas gagner davantage

À en croire le chœur des élus de droite, membres du gouvernement en tête, l'assouplissement de la législation sur le temps de travail répondrait à une demande des salariés eux-mêmes, qui réclameraient de « travailler plus pour gagner plus ». Ce serait donc pour le bien de tous qu'ils se préparent à assouplir la législation concernant la durée légale du travail. Le simple fait que Fillon envisage d'un même élan l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires autorisées de 130 heures à 180 heures et la possibilité de baisser la majoration de 25 % à 10 % de ces heures supplémentaires montre à quel point il s'agit là d'un marché de dupes.

Dans la course aux heures

supplémentaires, c'est toujours les patrons qui sont gagnants. Elles leur permettent de faire tourner au maximum leurs installations sans embaucher, et ainsi d'augmenter leurs profits bien au-delà de ce que peuvent leur coûter les éventuelles majorations, si l'on ose appeler cela « majoration ». Mais pour les travailleurs, cela se traduit toujours par une aggravation de leurs conditions de travail. Ces heures en plus, au moment décidé par les patrons, réduisent encore le temps qui serait indispensable pour récupérer et disposer d'un tant soit peu de temps libre.

Parce qu'elles dispensent le patron d'engager du personnel supplémentaire, elles pèsent tout au long de la semaine. Et dans

les faits, l'obligation que revient à imposer le patronat, dans certains secteurs, de « faire des heures » pour avoir une paie décente ne se traduit pas à la longue par « gagner plus », mais simplement par « travailler beaucoup plus ».

À chaque fois, les diminutions d'horaires ont été tournées par le patronat par le système d'heures supplémentaires majorées. Ce fut le cas après 1936, lorsque les travailleurs avaient imposé les 40 heures. Ce fut le cas après la Seconde Guerre mondiale où, pour « faire sa paye », il fallait faire des heures.

Car en guise d'augmentation de salaire, les patrons n'accordent que la possibilité de faire toujours plus d'heures !

D.M.

## L'harmonisation des Smic PAS UNE HAUSSE, TOUT JUSTE UN RATTRAPAGE

Pour alléger un peu plus encore les cotisations patronales, il fallait un prétexte. Martine Aubry mettait en avant le prétendu coût des 35 heures pour les entreprises. Fillon, lui, prétexte l'harmonisation des différents Smic d'ici 2005, « par le haut ». Mais le Smic le « plus haut » est de toute façon très bas. Et pour les salariés qui sont aux 35 heures, il s'agira tout au plus de combler, si promesse est tenue, le retard qu'a pris leur salaire sur le Smic officiel. On sera de toute façon loin des 11 % de progression du Smic le plus bas dont on nous parle aujourd'hui.

Actuellement, il existe six Smic différents. Cette complexité est le fruit de la loi Aubry de 1998. A l'époque, il aurait été simple de réduire le temps de travail en maintenant le salaire : il suffisait d'augmenter tous les taux horaires, dont celui du Smic, de 11 %. Voilà qui garantirait le maintien du pouvoir d'achat, les 35 heures payées 39. D'autant que la plupart des salariés ont continué à effectuer la même production qu'auparavant quand ils faisaient 39 heures (et avec la flexibilité accrue, souvent même davantage). Cette mesure n'aurait donc rien coûté au patronat. Mais le gouvernement de l'époque avait refusé de donner aux salariés cette garantie. Il avait simplement institué,

pour les Smicards qui passaient aux 35 heures, une « garantie mensuelle de rémunération » équivalant au salaire précédent. Cette « GMR » était revalorisée chaque mois de juillet, mais moins que le Smic ! Ainsi, pour ménager les intérêts des patrons, chaque année depuis 1998, était créé un nouveau sous-Smic.

Actuellement, un Smicard qui vient de passer aux 35 heures touche officiellement 1154,3 euros brut (7 571,7 F). Mais le Smicard entré aux 35 heures avant juillet 1998 touche 1100,7 euros (7 220,12 F), soit 350 F de moins. Le gouvernement propose ainsi d'harmoniser d'ici 2005, en trois ans donc, ces différents Smic en les alignant, dit-il, sur le plus élevé. Pour les salariés passés aux 35 heures, cette harmonisation représenterait donc au mieux un rattrapage (sans récupérer le manque à gagner) mais en aucun cas une réelle augmentation de salaire.

Quant aux patrons, Fillon les rassure en affirmant que « neutraliser 1 % de hausse du salaire brut suppose d'exonérer 1,3 point supplémentaire de charges patronales. » Quand les patrons font semblant de s'inquiéter de ce projet du gouvernement, c'est, comme à chaque fois, du cinéma.

Christian BERNAC

## Autoroutes

La société des Autoroutes du Sud de la France a été privatisée en mars dernier. Elle rapportait 244,22 millions d'euros de bénéfice après impôts sur un chiffre d'affaires de 1548 millions d'euros en 2000, de quoi attirer les appétits du privé. Cette privatisation a été conduite par Gayssot, ministre communiste qui parlait alors « d'une ouverture du capital et non d'une privatisation », car l'État devait rester actionnaire majoritaire. Il la présentait même comme favorable aux travailleurs en ajoutant qu'« une part significative des actions sera en outre réservée aux salariés pour qu'ils puissent participer plus activement et plus directement à la

stratégie de leur entreprise ».

Au moment de la privatisation, le journal *Les Échos* relevait que des entreprises privées telles que la Cofiroute se préparaient à prendre la majorité, quand « l'ouverture de capital » dépasserait les 49 %. Aujourd'hui, alors que le prix de l'action est toujours de 25 euros au-dessus du prix de l'offre, le gouvernement Raffarin s'appête à poursuivre « l'ouverture de capital » en vendant les 51 % restants. Une des sociétés intéressées est la société Vinci, qui contrôle 65 % de Cofiroute.

Raffarin, c'est vraiment la continuité avec Jospin, avec seulement l'hypocrisie en moins.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# DOUCE FRANCE ?

Des milliers de personnes dans le cortège parisien du samedi 7 septembre, de nombreuses manifestations en province : le mouvement des sans-papiers prend de l'ampleur. Depuis l'occupation de la basilique de Saint-Denis à la mi-août, de plus en plus de travailleurs clandestins sortent de l'ombre et s'inscrivent pour une régularisation. Environ 20 000 ont été enregistrés à Saint-Denis, puis 4 000 à la Bourse du travail à Paris, et des milliers d'autres... C'est l'espoir et la colère qui s'expriment dans ces files d'attente de plusieurs heures. C'est le ras-le-bol d'une vie cachée, dans l'angoisse perpétuelle d'un contrôle de police et éventuellement d'une reconduite de force dans le pays d'origine, où certains risquent la prison, la mort, ou de toute façon la misère.

Le nouveau ministre de l'Intérieur, Sarkozy, dit qu'il veut aborder le problème « avec pragmatisme et humanité ». Cela n'a rien de rassurant. En 1996, son collègue Jean-Louis Debré avait quasiment le même slogan, « avec humanité et avec cœur ». Ce qui ne l'a pas empêché de faire enfoncer à la hache le portail de l'église Saint-Bernard pour en expulser les sans-papiers qui faisaient la grève de la faim ! Depuis, les sans-papiers n'ont obtenu que des mauvais coups – à droite à gauche ! – des différents gouvernements. Après l'affaire de Saint-Bernard, Jospin avait parlé d'une régularisation générale. Arrivé au pouvoir en 1997, il s'est assis sur cette promesse comme sur bien d'autres, et la loi Chevènement a confirmé les lois Pasqua-Debré. La gauche a continué à faire du cas par cas. Aujourd'hui, c'est près de 400 000 personnes qui vivraient en France sans autorisation. Des illégaux, des clandestins, qui ne sont pourtant pas sans attaches : une conjointe ou conjoint français, des enfants nés en France, un travail, parfois depuis 5 ou 10 ans ! Et pourtant l'État leur refuse leurs papiers. Sarkozy reprend le misérable refrain de Rocard sur la France qui ne pourrait pas accueillir tous les immigrés du monde !

Sacrées bassesse et hypocrisie. Passons sur le fait que pas un politicien ne résiste au charme de la petite

musique sécuritaire. Mais la vérité, c'est que les centaines de milliers de travailleurs immigrés clandestins en France sont tout sauf « une misère » pour les exploiters. Ils représentent au contraire une formidable aubaine. Ils fournissent une main-d'œuvre payée moins cher, condamnée aux tâches les plus pénibles. Les toutes jeunes chinoises des ateliers de confection, les diplômés algériens embauchés dans le bâtiment, et tous les autres, dans l'ensemble très jeunes, sont les plus précaires parmi les précaires. Et pas seulement au service de petits patrons turcs, portugais ou chinois. Que non ! Tous les grands sigles de l'industrie française les emploient, les Bouygues, les Renault, les griffes du textile... même si c'est souvent par le biais de sous-marques, sous-traitants, intérimaires. Ni vu, ni connu, j't'exploite ! Le Stade de France lui-même a été construit grâce à eux ! Et cette situation permet à l'ensemble du grand patronat bien français de peser sur les conditions de travail et les salaires de nous tous.

C'est pour cela que la cause des sans-papiers est la nôtre, celle de tous les travailleurs. Français ou immigrés, de première, deuxième ou énième génération, nous avons tous les mêmes exploiters et le même combat à mener contre eux.

Sur fond d'intolérable bruit de bottes de Bush contre l'Irak (face auquel Chirac agit un bouclier en carton pâte), on voit se préciser les attaques anti-ouvrières du gouvernement Raffarin contre les travailleurs. Augmentation du contingent d'heures supplémentaires pour « assouplir les 35 heures », suppression de milliers de postes dans l'Éducation nationale, nouvelles baisses des charges patronales... Les raisons de nous défendre, tous ensemble, ne manquent pas.

**Parmi elles, et mise à l'ordre du jour par la lutte entamée, la régularisation de tous les sans-papiers.**

*Editorial des bulletins d'entreprise  
l'Étincelle du lundi 9 septembre 2002*

Convergences Révolutionnaires n° 22 (juillet-août 2002),  
bimestriel édité par la Fraction

Un dossier : « Actualité du trotskisme ». Des articles : les discriminations à l'embauche contre les émigrés et leurs enfants ; la CFDT, interlocuteur privilégié du Medef ; l'Algérie et les élections boycottées ; les responsabilités françaises dans les massacres au Congo-Brazzaville ; les syndicats belges contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €,  
ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Dans l'enseignement

# Puy-de-Dôme : LES DIFFICULTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Dans le Puy-de-Dôme, on compte 200 élèves en plus dans le premier degré, mais on diminue le nombre de postes en supprimant des classes et en regroupant des élèves. D'où des classes surchargées dépassant les 30 élèves, dont une partie doit subir en plus la fatigue des transports en bus.

Par exemple à Saint-Anthème, vers Ambert, il manque une classe. Vers Thiers, à Escoutoux, les salles sont trop petites. Il a fallu utiliser une annexe de la mairie, ce qui oblige les enfants à sortir de l'école et à traverser le bourg.

L'inspection académique se justifie en déclarant appliquer un règlement national : si une classe rurale a moins de 28 élèves, on peut la fermer. Mais pour obtenir sa réouverture, il faut au moins 31 inscrits !

En ce qui concerne le personnel, les départs en retraite non remplacés se multiplient : 260 départs sont prévus en 2003, mais seulement 190 places en IUFM. Dans l'académie, il y a 500 enseignants non titulaires, vaca-

taires, contractuels dont certains n'ont pas eu de poste à cette rentrée.

Quant à l'aide financière que peut recevoir une école pour les locaux, la cantine ou le matériel pédagogique, elle peut varier considérablement selon les ressources de la commune ou les choix du Conseil général. Dans le Puy-de-Dôme, cela peut aller de 15 à 100 euros par élève et par an.

Voilà quelques exemples qui montrent l'insuffisance du budget de l'Éducation nationale. On peut ajouter qu'à Clermont-Ferrand les cantines des classes primaires manquent de personnel. Alors la mairie – socialiste – a décidé d'interdire la cantine à des centaines d'enfants. Seuls sont admis ceux dont les deux parents travaillent ! Ce qui revient à pénaliser les parents de milieu modeste, souvent au chômage.

Cette mesure scandaleuse provoque la colère des familles. Des pétitions circulent et des manifestations se préparent pour exiger que tous les enfants puissent prendre leur repas à la cantine de leur école, sans condition.

## Paris : PARENTS ET ENSEIGNANTS DEMANDENT L'OUVERTURE DE CLASSES

Les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements de Paris restent encore des quartiers relativement populaires, la présence de logements HLM et un habitat ancien (et parfois même vétuste) permettant aux familles à faible revenu ou aux jeunes couples de trouver un logement. Ces arrondissements ont aussi vu leur nombre d'habitants augmenter ces dernières années.

Mais qui dit familles dit jeunes enfants. Or la construction de locaux scolaires n'a pas suivi.

Ainsi, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, un îlot de logements neufs vient d'être construit... sans qu'on y prévoie une école pour les enfants. Du coup, l'école Pierre-Foncin devrait accueillir

50 enfants en plus de sa capacité.

Dans le XIX<sup>e</sup>, notamment rue Fessart et avenue Simon-Bolivar, parents et instituteurs protestent aussi, par la grève et l'occupation, pour réclamer l'ouverture d'une classe supplémentaire là où le rectorat prévoit au contraire d'en fermer.

Les ratés habituels de la rentrée ? Non, le nombre d'enfants entrant en primaire est prévisible, il suffit d'y mettre les moyens. Dans une école, les parents ont repris cette phrase de Victor Hugo : « Qui ouvre une école ferme une prison ». Apparemment, le gouvernement entend plutôt donner des crédits aux centres d'éducation fermés, de préférence aux écoles.

## Académie de Créteil : LES PROBLÈMES N'ATTENDENT PAS SEPTEMBRE 2003

La rentrée vient à peine d'avoir lieu et déjà de gros problèmes se posent pour cette année scolaire, en particulier pour les personnels précaires de l'Éducation nationale.

Dans les établissements, le nombre d'élèves par classe est toujours trop élevé, l'encadrement adulte est insuffisant (enseignants, surveillants, personnel de service), autant d'éléments qui mettent en péril la réussite des élèves, souvent issus de milieux populaires. Alors que cette situation exigerait, pour être améliorée, la création massive de postes, ce sont en fait des centaines de collègues précaires qui se retrouvent sans emploi.

Ainsi, dans l'académie de Créteil, en région parisienne, sur les quelque 600 maîtres-auxiliaires ayant la « garantie du réemploi » (acquise par la lutte, en 1996), seuls 470 ont aujourd'hui un poste. Qu'en sera-t-il des autres ?

En ce qui concerne les 1450 vacataires et contractuels – dont le statut est encore

plus incertain –, 775 sont affectés, 645 en attente de poste et l'administration rectoriale a déjà annoncé que 450 d'entre eux risquent de se retrouver sans rien (dont 105 enseignants de français, un comble pour un gouvernement qui prétend vouloir lutter contre l'illettrisme !).

Pour les 5 450 aides-éducateurs (les fameux « emplois-jeunes » créés par la gauche), le rectorat affirme vouloir en « faire partir » 300 d'ici au 31 décembre 2002. Le gouvernement de gauche leur promettait, depuis leur création en 1997, une formation débouchant sur un emploi stable. Rien de tout cela n'a eu lieu et le gouvernement de droite n'a plus qu'à leur indiquer la porte.

La situation dans l'académie est à l'image de ce que le gouvernement nous réserve pour l'avenir à l'échelon national, à moins que l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale ne le contraigne à revoir sa copie.

# LE 11 SEPTEMBRE 2001, UN AN PLUS TARD

Un an tout juste après le sanglant attentat contre les deux tours jumelles du World Trade Center, au cœur de New York, à deux pas du temple de la Bourse, Wall Street, le bilan de la croisade de Bush junior contre ce qu'il a appelé « l'axe du mal » reste des plus maigres, si on le mesure aux ambitieux objectifs que se fixait le matamore de la Maison Blanche. Il a réussi à porter à plus grande échelle la mort et la dévastation en Afghanistan, dont la plupart des victimes sont les civils afghans tués ou blessés par les bombes des raids américains, mais qui subissent en même temps les effets de la désorganisation de l'économie de ce pays, pauvre parmi les plus pauvres, tandis qu'on nous montre quelques spéculateurs qui eux, s'enrichissent à Kaboul de la misère et de la corruption qui y règnent.

A propos de l'extrême pauvreté en Afghanistan, on invoque les effets d'une guerre qui n'a pratiquement pas cessé durant vingt-cinq ans. On voudrait par là, nous faire croire que l'intervention américaine n'aurait été qu'une péripétie secondaire sans incidence sur la situation actuelle de ce pays. C'est tout simplement occulter le fait que, même avant le 11 septembre

2001, les prédécesseurs de Bush étaient déjà partie prenante de la guerre contre l'invasion soviétique, puis dans la mise en place de ce modèle d'obscurantisme qu'était le régime des talibans.

Faute de pouvoir arguer de succès dans sa lutte contre ce qu'il désigne comme « le terrorisme mondial », et pour maintenir cette posture belliciste qui lui a au moins réussi à conforter sa position auprès de la population américaine, Bush ressort de son magasin, l'épouvantail de l'Irak. Faute de pouvoir faire la preuve qu'il a réussi à s'emparer ou à tuer Ben Laden, il essaye de fabriquer une diversion, en s'en prenant à Saddam Hussein, à l'aide d'une campagne qui frise le ridicule.

On ne sait si Bush décidera finalement d'envoyer ses bombardiers et ses chasseurs contre l'Irak, ou s'il ne s'agit que de rododromes à usage interne. Les responsables américains apparaissent eux-mêmes divisés sur les choix. Mais quel que soit le choix des autorités américaines, ce sera le peuple irakien, qui en paiera les conséquences, sans que cela contribue à régler aucun des problèmes que prétend régler Bush. Pire, une telle décision risquerait même



Victimes civiles de tirs de missiles américains sur l'Irak, le 25 janvier 1999. La vie d'un irakien n'a pas moins de valeur que celle d'un new-yorkais !

de les aggraver en contribuant à faire exploser la poudrière que constitue cette région du globe. Une poudrière que les puissances impérialistes, les États-Unis en premier, ont eux-mêmes installée, comme nous le rappelions, il y a juste un an, dans l'éditorial

qu'Arlette Laguiller avait écrit, au lendemain des attentats-suicides des hommes de Ben Laden, contre les gratte-ciel de New York et contre le Pentagone.

J.P.V

## Extrait de l'éditorial d'Arlette Laguiller écrit le 12 septembre 2001 et publié dans Lutte Ouvrière du 14 septembre 2001

Les avions qui ont détruit le World Trade Center ont sans doute fait des milliers de victimes civiles innocentes. C'est un véritable acte de guerre, dit-on. Effectivement. Les familles des victimes et le peuple américain tout entier ont été tragiquement touchés. Cela suscite le dégoût envers ceux qui ont décidé et organisé ces attentats.

Les soupçons des journalistes, et peut-être ceux des autorités américaines, portent, à tort ou à raison, sur un dirigeant musulman intégriste, Ben Laden. Bien qu'il puisse s'agir d'un bouc émissaire commode, il est certain que, quel que soit son rôle réel ou supposé dans ces événements, son passé montre qu'il n'a jamais agi dans l'intérêt des peuples arabes en général et du peuple palestinien en particulier.

Cela dit, s'il peut commettre de tels crimes, avec sans doute l'accord moral d'une grande partie de la population palestinienne et peut-être, au-delà, de celle de tous les États arabes, la responsabilité en incombe aussi aux dirigeants de l'Occident et en premier lieu aux responsables de la politique américaine. Malheureusement et tragiquement, c'est le peuple américain qui paie.

Les dirigeants israéliens, qui ont réprimé et répriment encore la révolte des pierres de la jeunesse palestinienne avec des blindés, des mitrailleuses et des tirs à balles réelles, ont déclenché contre leur propre peuple une vague d'attentats-suicides.

Or il faut bien se dire que les volontaires qui en Israël se transforment en bombes vivantes ne le font pas simplement par fanatisme, comme on le dit ni, bien évidemment, pour de l'argent. C'est le désespoir de tout leur peuple, et particulièrement celui de la jeunesse palestinienne sans avenir, qui les pousse à se sacrifier pour répondre avec les moyens du pauvre à la puissance d'un État riche et surarmé, grâce en particulier aux USA.

Ben Laden est un criminel réactionnaire, mais s'il peut trouver des soutiens moraux et des volontaires parmi la population palestinienne et, plus généralement, arabe, c'est bien parce que les Occidentaux ont désespéré ces peuples.

Cela fait des années que les USA maintiennent un blocus contre l'Irak. Officiellement pour faire tomber Saddam Hussein. Cela ne fait pas tomber Saddam Hussein, au contraire, mais cela fait mourir de privations et de manque de médicaments des enfants irakiens. Les dirigeants américains sèment et entretiennent là une haine qui peut aussi se transformer en actes terroristes, une arme condamnable, fondamentalement inefficace, mais qui est l'arme des pauvres, des faibles et des peuples désespérés.

(...)

Evidemment, c'est un véritable acte de guerre qui vient de se passer à New York et à Washington. Un acte de guerre contre des victimes innocentes. Cet acte ne servira pas la

cause des peuples arabes ou palestinien car il renforcera la cohésion du peuple américain autour de ses dirigeants et ses réactions de rejet envers les Arabes.

Les dirigeants américains et Bush en particulier, voire certains journalistes français, qui parlent du plus grave attentat contre des civils de toute l'histoire, tout en parlant d'acte de guerre, oublie Hiroshima, Nagasaki et tous les bombardements sur le Nord Vietnam, pour ne citer que ceux-là. C'est l'hypocrisie ouverte de gens qui, se pensant les plus forts, croient pouvoir tout se permettre.

Nous pleurons ceux qui sont morts dans ces attentats et nous sommes aux côtés des blessés, de leurs familles et de tout le peuple américain, car ce sont eux tous les véritables victimes. Mais nous sommes aussi du côté des jeunes Palestiniens assassinés par les troupes israéliennes simplement parce qu'ils jettent des pierres. Nous sommes aux côtés des Palestiniens qui voient des hélicoptères tirer des missiles sur les bâtiments publics et les habitations civiles, aux côtés de cette population qui ressent elle aussi une panique épouvantable lorsque cela arrive.

Les dirigeants américains sont, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, derrière la plupart des conflits qui se sont produits dans le monde : les coups d'État, les guerres civiles. Pinochet au Chili et sa dictature sanglante, pendant des années, c'étaient les USA via la CIA. Combien d'autres dictatures sud-américaines ou africaines ont-elles été financées et le sont encore par les grandes puissances ?

Oui, les dirigeants américains

sont derrière toutes les guerres du monde. Ils croyaient pouvoir dire à leur peuple qu'il ne serait jamais touché et resterait spectateur. Mais ils ont été rattrapés par la violence qu'ils ont provoquée ou entretenue depuis des années. Et, aujourd'hui, on peut dire que si l'auteur, le financier, l'organisateur, de cet attentat criminel est bien Ben Laden, les dirigeants américains en sont finalement co-responsables, avec plus particulièrement la politique de Bush qui a amené l'insécurité pour le peuple américain.

Les USA sont touchés au cœur symbolique de leur puissance, que ce soit le World Trade Center ou le Pentagone. Mais ils ne sont pas détruits. La puissance américaine s'en remettra même si, moralement, c'est un choc pour un pays dont le président de droite s'est voulu dur et ferme et a refusé d'être un médiateur dans le conflit israélo-palestinien. Un président qui s'est vanté de ses systèmes antimissiles et de son bouclier anti-atomique, voire de sa guerre des étoiles. Un président qui s'est vanté de ses systèmes d'écoute, ces « grandes oreilles » susceptibles d'intercepter toutes les communications, téléphoniques ou autres, du monde entier. Un président qui, dans le danger, n'a su que disparaître et se cacher.

Mais ce n'est pas lui la vraie victime. Lui, comme l'impérialisme américain, sa Bourse et sa puissance militaire s'en remettront. Ce sont les familles des victimes et les blessés qui ne se remettront jamais du drame épouvantable qu'ils ont vécu. Et c'est pour eux que nous avons une peine affreuse.

Arlette LAGUILLER  
le 12 septembre 2001



## Menaces contre l'Irak

Pendant que la Maison-Blanche fait planer sur l'Irak des menaces de guerre de plus en plus précises, Chirac vient de déclarer au *New York Times* que, selon lui, le Conseil de Sécurité devrait fixer une date butoir pour le retour en Irak des inspecteurs de l'ONU censés vérifier que le pays ne dispose pas d'« armes de destruction massive ». Selon lui, ce délai devrait être assez court, pas plus de trois semaines. En cas de refus de Saddam Hussein, l'ONU élaborerait alors une résolution qui serait une déclaration de guerre.

Voir dans cette déclaration de Chirac une quelconque tentative de freiner l'ardeur belliciste affichée depuis des semaines par le président américain serait plus que naïf. Le vrai message que fait ainsi passer le président français en direction de Bush, qui doit prononcer un discours sur ce sujet devant l'assemblée générale des Nations unies, jeudi 12 septembre, est qu'il peut compter sur le soutien des grands États européens.

Si les États-Unis passent à l'acte et attaquent l'Irak, les impérialismes de seconde zone que sont la France et l'Angleterre veulent en être, d'une façon ou d'une autre. Ils ne veulent pas être laissés sur la touche. Comme on l'a vu pendant l'intervention militaire américaine en Afghanistan, l'impérialisme français souhaite être associé, même si c'est sous la forme de soldats français transformés en gestionnaires de l'intendance et en gardes-barrières, ou encore en faisant la police comme ils l'ont fait au Kosovo après l'intervention militaire contre la Yougoslavie. Tout cela dans l'espoir politique de garder un pied au Moyen-Orient, et en espérant quelques retombées économiques pour

les entreprises françaises. Aux yeux de Chirac et Raffarin aujourd'hui, comme aux yeux de Chirac et Jospin hier, mieux vaut faire de la figuration que n'avoir aucun rôle dans le film qui se concocte à Washington.

### BUSH TOUJOURS VA-T-EN-GUERRE

De son côté, Bush continue à battre le rappel de ses alliés. Il a rencontré le Premier ministre canadien, moins mobilisé que le Britannique Tony Blair, qui invite la communauté internationale à se mobiliser contre le « hors-la-loi » Saddam Hussein. Désormais le vice-président américain Dick Cheney est chargé d'expliquer que l'Irak constitue une menace contre les États-Unis. Le dictateur irakien est accusé de chercher « agressivement » à se doter d'un arsenal atomique qui constituerait une menace contre les États-Unis. Mais bien des pays en sont là aujourd'hui, sans pour autant que les États-Unis parlent de déclencher une guerre contre eux. Et puis Dick Cheney oublie de dire que, s'il est aujourd'hui possible d'agiter la menace d'un épouvantail nucléaire irakien, c'est que les États-Unis et la France, entre autres, ont été au

premier rang des fournisseurs de Saddam Hussein quand celui-ci était un de leurs alliés dans la région, avant la guerre du Golfe de 1991.

Et puis, comme il est évidemment douteux que l'Irak ait la bombe atomique, du fait de l'embargo sur les combustibles nucléaires, les autorités américaines ajoutent qu'il est possible

péré après une élection pour le moins contestable. C'est cet état de grâce qu'il essaie d'entretenir avec la campagne pour une guerre contre l'Irak. Elle lui est d'autant plus nécessaire que, depuis le 11 septembre, l'administration Bush a connu plusieurs revers. D'abord l'offensive contre l'Afghanistan ne s'est pas soldée par une franche victoire.

international, sont venues s'ajouter des difficultés intérieures, dont les faillites spectaculaires d'Enron et de Worldcom sont la partie la plus visible, avec le risque que les Bush ne soient entraînés dans un tourbillon d'affaires du fait qu'Enron était l'un de leurs principaux bailleurs de fonds électoraux. Une guerre contre l'Irak aurait donc l'avantage de permettre de resserrer les liens entre le président et la population.

### DES BOMBARDEMENTS MOINS RISQUÉS QU'UN ENGAGEMENT AU SOL

En fait, toute une gamme d'interventions peut être envisagée. La plus commode serait d'intensifier les bombardements sur l'Irak, qui en fait n'ont pas cessé depuis la guerre du Golfe. La « découverte » de lieux de stockage d'armes pourrait, par exemple, fournir le prétexte à des bombardements prolongés, comme le Viêt-nam en a connu pendant des années, il y a plus de trente ans.

Une telle guerre aérienne présenterait l'avantage de ne pas risquer de faire des morts américains. En revanche, les différentes formules d'interventions au sol évoquées dans la presse, engageant de 75 000 à 200 000 soldats sur le terrain, seraient d'emblée plus risquées.



qu'il dispose d'armes chimiques ou biologiques. Mais là aussi, combien d'autres pays en sont au même point ?

En fait, il s'agit d'une préparation psychologique que la Maison-Blanche entretient depuis des semaines, pour des raisons essentiellement de politique intérieure. Avec le 11 septembre, Bush avait bénéficié d'un état de grâce, ines-

Ben Laden en est sorti indemne et continue à narguer les autorités américaines. L'atmosphère de règlement de comptes qui se développe autour du nouveau gouvernement afghan montre aussi que la manière forte peut engendrer une situation chaotique et incontrôlable en réveillant d'anciennes guerres de clans. Enfin, à ces revers sur le plan

## États-Unis

# Conflits sociaux LES TRAVAILLEURS N'ACCEPTENT PAS TOUT

**Le premier lundi de septembre est le traditionnel Labor Day aux États-Unis. En cette journée non travaillée, les syndicats organisent pique-niques, rassemblements ou défilés. Cette année, plusieurs conflits sociaux, qui commençaient ou qui menaçaient, marquaient l'actualité.**

Le premier est la grève des plus de 10 000 femmes et hommes de ménage, qui nettoient le millier d'immeubles de bureaux de l'agglomération de Boston, au nord de New York, dont 400 dans le centre-ville. Cette grève, votée le 31 août par les salariés, devait commencer le mardi 3 septembre, dans les immeubles les plus connus. Elle a lieu

au moment où expire le contrat d'entreprise qui liait pour quatre ans les employeurs et les salariés de cette catégorie. Le syndicat des personnels de nettoyage, le SEIU, refuse la couverture maladie proposée par le représentant des entreprises de ce secteur, car elle ne couvrirait que le quart des salariés, ceux employés à plein temps. Ce syndicat refuse aussi le salaire horaire proposé (12 dollars de l'heure), car il ne laisserait la moyenne des salariés qu'avec un salaire journalier de 49 dollars, leur horaire journalier étant de 3 heures et demie à 4 heures. De telles conditions obligent ces travailleurs à avoir deux ou trois emplois du même genre s'ils veulent une paie qui ressemble à quelque chose.

Un autre conflit concerne 25 000 ouvriers de production

chez Boeing. Lors des négociations entre le constructeur d'avions de Seattle, sur la côte Nord-Ouest du pays, et le syndicat IAM, ce dernier a refusé les propositions patronales pour le nouveau contrat d'entreprise. En effet ce contrat prévoit certaines augmentations de salaire et de retraite, mais aussi de plus fortes cotisations ouvrières pour l'assurance maladie. De plus, il ne contient aucune garantie en matière de sous-traitance, car la direction de Boeing voudrait avoir les mains libres pour faire appel à des entreprises produisant à meilleur coût que ses propres ateliers, entreprises offrant ces avantages parce qu'elles paient leurs salariés bien au-dessous des salaires Boeing.

Le syndicat est d'autant plus attaché à s'opposer à ces prati-

ques qu'il lutte pour que Boeing, au cas où ses affaires reprennent, réembauche les travailleurs mis sur le carreau dans les mois qui ont suivi les attentats du 11 septembre. On se souvient que les compagnies aériennes et de l'aéronautique ont pris prétexte de cet événement et de la diminution du trafic aérien pour se déclarer en situation critique. Pour maintenir leurs profits, ces compagnies, et d'autres dans la foulée, imposèrent des concessions à leurs salariés, en licencièrent par milliers et demandèrent des aides à l'État.

Le second désaccord entre Boeing et ses salariés porte sur la question des retraites. Actuellement, un travailleur ayant 25 ans d'ancienneté et touchant un salaire de 50 000 dollars touche une retraite de 15 000 dollars. Le

syndicat se fixe comme objectif une retraite de 36 000 dollars, mais est prêt à négocier pour une somme inférieure, sans que cela ait fait changer la direction de Boeing d'opinion.

Les travailleurs de Boeing votaient le jour même du Labor Day. Les propositions patronales seront rejetées si au moins 50 % des travailleurs votent contre mais, pour que la grève soit autorisée, il faut une majorité des deux tiers des votants en sa faveur.

Enfin, un autre conflit pourrait survenir. Il concerne les 10 500 dockers des ports de la côte du Pacifique. Leur syndicat a refusé les propositions patronales pour leur nouveau contrat et un vote est prévu dans les jours qui viennent. Patrons et syndicat s'opposent d'une part



# A, ÊTRE

Car dès que des soldats américains commencent à y laisser leur peau, l'opinion publique américaine, plutôt opposée en général à des opérations risquant de faire des morts parmi les soldats US, pourrait basculer très vite et se retourner contre un président va-t-en-guerre.

Reste que, même en prenant des risques calculés, même en se tenant à bonne distance pour éviter que le conflit ne cause des dégâts humains trop importants dans le camp américain, une intervention militaire ne peut qu'accroître les problèmes politiques dans la région. Une intervention en Irak, venant après celle contre l'Afghanistan, ne pourrait que renforcer les sentiments antiaméricains qui existent aujourd'hui dans le Tiers Monde et en particulier dans le monde arabe.

Un an après le 11 septembre, le seul fait qu'ils l'envisagent montre que les dirigeants américains n'ont rien compris et rien appris. Et c'est justement l'attitude dominante de cette grande puissance impérialiste qui nourrit nombre de conflits dans le monde entier, et qui en retour alimente des sentiments de haine, qui eux-mêmes peuvent fournir des combattants aux organisations terroristes.

Jacques FONTENOY

sur qui doit payer les augmentations des cotisations maladie, d'autre part sur la mesure dans laquelle les compagnies peuvent utiliser de nouveaux moyens techniques sans menacer les emplois existants.

Personne ne peut dire si ces conflits, dans des entreprises importantes, vont se développer en véritables grèves. Mais au moment où l'actualité montre comment les grandes compagnies et leurs dirigeants n'hésitent pas à mentir, à camoufler leurs opérations et à truquer leurs comptes, les travailleurs ont encore moins de raisons de se sacrifier sur l'autel des profits.

Jean MASSARDIER

## Russie

**Au printemps 2000, tout juste élu à la tête de la Fédération de Russie, Poutine se faisait fort d'y remettre de l'ordre. Désormais, il s'en vante moins, et pour cause. Outre la situation en Tchétchénie, une « tragédie » vient-il d'avouer, aucun des problèmes qu'il prétendait résoudre ne prend le chemin d'un règlement.**

La presse centrale qu'il a reprise en main, un de ses rares succès, n'est guère soupçonnable de noircir le tableau. Or celui qu'elle dresse de la situation est tout, sauf riant.

### DES CAISSES TOUJOURS VIDES

Le 13 août, le quotidien *Izvestia* annonçait une baisse de 25 % des investissements étrangers en Russie depuis début 2002, alors que les autorités répètent depuis des années vouloir les attirer pour pallier le fait que les nantis russes refusent de réinjecter dans l'économie même une partie de ce qu'ils en détournent. Certes, ces derniers temps, certains de « leurs » capitaux sont revenus, mais d'abord pour être prêtés au prix fort à un État toujours autant désargenté. Résultat, financièrement cela l'étrangle encore plus. De plus, loin de marquer un réel changement d'attitude des affairistes locaux qui pourraient relancer l'économie, le retour des spéculateurs risque de la précipiter dans une nouvelle crise. En tout cas, la presse ne l'exclut pas, tel le journal économique *Viedomosti* qui tirait sa Une du 16 août : « *Tout va à nouveau pour le mieux, juste comme avant la crise* »... de l'été 1998. Et le Kremlin a bien des raisons de le craindre.

Cet été, le Premier ministre russe a de nouveau reçu les « oligarques » (ces magnats de la finance et de l'industrie dont la place dépend des faveurs du pouvoir) pour leur demander de rapatrier une partie des centaines de milliards de dollars qu'ils abritent dans des paradis fiscaux. Poutine a déclaré dans une interview qu'ils avaient volé l'État en grand (ajoutant que le principal coupable est l'État qui n'a pas su les en empêcher !) et leur a promis une amnistie. Si même, disait-il, un quart de ce pactole revenait en Russie, l'État pourrait équilibrer son budget, financer l'économie, investir dans les transports, télécommunications, infrastructures, services publics, toutes choses au point mort depuis la fin de l'URSS.

Le refrain n'a rien de neuf : même aujourd'hui enrobé de sollicitude présidentielle, les nantis russes n'ont pas plus qu'hier de raisons de s'y plier. Car leur mise au pas, promise par Poutine, a fait long feu. Elle a consisté à écarter ceux qui étaient trop liés à son prédécesseur Eltsine et à faire comprendre aux autres que, sous réserve de ne plus défrayer la chronique ni manifester d'ambi-

# «L'AVENIR» À REÇULONS

tions politiques, le pouvoir les laisserait mener leurs affaires en paix. Les chefs politiques du pays y trouvent leur compte personnellement, car mille liens les unissent aux « oligarques », mais, politiquement, ce pillage toléré en haut lieu ne fait pas l'affaire du régime dont il continue à affaiblir le pouvoir au sommet.

### DANS LES RÉGIONS

En effet, derrière les rodomontades de Poutine sur la restauration de l'ordre et de « l'État fort », les choses ne changent guère en ce domaine. Dernier en date d'une très longue série de « meurtres d'affaires », écrit la presse russe, l'assassinat, mi-août, du dirigeant d'une grosse société de courtage a eu pour toile de fond les luttes d'influence entre les clans politico-mafieux qui veulent mettre la main sur le charbon de Sibérie, car la guerre autour des ressources de cet immense pays se poursuit entre les chefs des régions et leurs coteries.

Ces derniers, Poutine les a coiffés de sept super-préfets, ce qui a mis une sourdine à leurs velléités d'indépendance juridique. Mais sans pour autant empêcher ces gouverneurs de

continuer à piller leur région par-dessus la tête du Kremlin. Car, même qualifiés de « représentants du président russe dotés de pleins pouvoirs », les super-préfets n'ont pas celui de redresser une situation économique générale désastreuse sur laquelle s'appuient les « élites » régionales tout en l'aggravant (un des principaux ministres déclarait cet été que, faute d'une hausse des cours du pétrole, le budget 2002 ne pourrait être réalisé). Et la faiblesse financière persistante de l'État russe qui en résulte ne cesse d'inciter les régions – et leurs dirigeants – à prendre toujours plus de distance avec les autorités centrales.

La tribune récente publiée dans les *Izvestia* par le super-préfet de l'Extrême-Orient russe en a fourni une illustration. Il y décrivait la situation comme « celle de tous les dangers », soulignant que, faute d'investissements et de transports, ce territoire grand comme plusieurs fois la France va à la dérive sans que « l'autorité du centre » puisse s'y faire sentir. Certes, on n'y parle plus d'indépendance comme durant les années Eltsine où les gouverneurs n'avaient que

ce mot à la bouche. Mais, constatait le représentant de Poutine, les régions de Khabarovsk et de Vladivostok vivent leur vie. Une vie faite de précarité (chaque hiver, même ces deux grandes villes ne sont plus chauffées, faute d'approvisionnement, ce qui provoque des manifestations, voire des émeutes) et d'autarcie, car bourgades et villages se replient sur eux-mêmes, autour des entreprises industrielles et agricoles que les autorités maintiennent tant bien que mal en activité. Au passage, ces dernières ne se privent pas de surexploiter tout ce qu'elles peuvent exporter : charbon et minerais, diamants de Yakoutie, arbres de la taïga destinés à la Chine voisine où, du fait de la déforestation, on a interdit les coupes de bois depuis quelques années, etc.

Une partie de l'administration, et de la petite bourgeoisie liée aux autorités qui organisent et couvrent ces trafics, s'y enrichit en nouant des liens de plus en plus étroits avec le Japon, la Corée ou la Chine, au fil d'un commerce, légal ou non, où figure également l'importation de véhicules, d'occasion, vu l'appauvrissement de la population. Cela tandis que les travailleurs des grandes usines régionales (elles aussi coupées de leurs partenaires du reste de la Russie) se retrouvent souvent sans emploi et que dans le port de Vladivostok, orgueil de la marine russe car le seul du pays que les glaces ne bloquent jamais, nombre de bateaux rouillent à quai. Même des bâtiments de guerre n'y ont plus d'autre usage que... d'abriter les familles des officiers de la flotte qui, sinon, n'auraient nulle part où habiter.

Fin août, Poutine a rencontré son compère, le dictateur de Corée du Nord, dans la capitale de l'Extrême-Orient russe. En son honneur, les autorités avaient refait à neuf le centre-ville et tendu des calicots « *L'avenir de la Russie, c'est Poutine* ». Un « avenir » qui ressemble à un recul continu vers le sous-développement.

Pierre LAFFITTE



Un panneau à Khabarovsk (Extrême-Orient russe) : « Le parti Russie Unie (de Poutine) a pris sous son contrôle le paiement des retraites et des salaires du public. Ne perdez pas espoir ! »



Bus d'occasion coréen recyclé à Vladivostok (en haut). Exportation de bois sibérien (en principe protégé) vers le Japon (en bas).





# Argentine SURVIVRE FACE AU CHAOS ET À LA MISÈRE

Dans l'Argentine à l'heure de la crise économique, la situation est marquée par une augmentation très visible de la misère. La capitale, traditionnellement plus riche et qui reste dans les études statistiques un des secteurs où l'on trouve encore la plus forte offre d'emplois, est désormais submergée par les pauvres qu'engendre un chômage officiellement chiffré à 50 %.

A côté des petits métiers installés dans la rue depuis toujours, de la femme bolivienne qui vend quelques fruits et légumes à l'ombre des grandes surfaces officielles aux marchands de petits objets alignés les uns à la suite des autres et qui forment une ligne parallèle aux commerces officiels, est venue s'ajouter une population qui arpente la ville toute la journée majoritairement composée d'enfants ou d'adolescents, mais où on trouve aussi des adultes. Elle propose de menus objets (stylos, piles, etc.) dans les lieux publics, cafés notamment, ou dans la rue. Certains le font toute la journée mais il y a aussi des écoliers qui y participent avant ou après l'école.

Comme toujours, le chiffrage des statistiques, en lui-même impressionnant, masque et atténue la réalité du chômage. Les « petits boulots » traditionnels de vendeurs de rues sont comptés au même titre qu'un vrai emploi dans une entreprise.

L'absence de tri des ordures ménagères a développé massivement un nouveau « petit boulot », celui des *cartoneros*. Tous les jours, à partir de la fin de la journée, des hommes, des femmes, souvent accompagnés de leurs enfants, retournent tous les sacs poubelle de la ville pour y prélever cartons et papier qui sont rachetés au poids à un prix évidemment dérisoire. On peut voir des groupes d'enfants arracher des morceaux d'affiches publicitaires ou politiques, collées sur les murs, pour augmenter leur poids de papier. Des trains entiers de *cartoneros* montent tous les soirs vers la capitale.

Dans certains quartiers, y compris des quartiers de la classe moyenne, les riverains qui continuent à se réunir en assemblées de voisins se sont dit aussi qu'ils pouvaient peut-être également trier les cartons pour faire un geste vis-à-vis des *cartoneros*.

Cette activité ferait vivre 350 000 familles. Les *cartoneros* gagneraient autant qu'un salaire ouvrier moyen et certains une fois et demie cette somme (400 à 600 pesos). Beaucoup d'entre eux, il y a quelques semaines encore, étaient des travailleurs d'entreprise ou des services publics, et ils se considèrent comme des travailleurs et pas des déclassés, mais ils ont été victimes des dernières vagues de licenciements qui depuis le début de l'année ont jeté dans la rue des dizaines de milliers de person-

nes. Le plus souvent, ces licenciements ne sont accompagnés d'aucune indemnité, et parfois on essaye de ne pas leur payer ce qui leur est dû. Les cabinets d'avocats, spécialisés dans la législation du travail, redoublent d'activités.

## Des millions d'affamés

La faim est devenue l'un des problèmes de l'heure. Une question tenaille bien des Argentins : pourquoi l'Argentine qui fut longtemps, et qui reste encore sur le plan de l'exportation, un des « greniers du monde », n'arrive-t-elle plus à nourrir ses enfants ? L'industrie agroalimentaire est l'une des plus développées d'Amérique du Sud, elle reste l'une des sources d'enrichissement, depuis toujours, de l'oligarchie terrienne, mais le fait demeure : faute d'être solvables, et en l'absence de réponse organisée des pouvoirs publics dont les caisses sont vides, les millions de pauvres, qui ne sont pas la priorité du gouvernement Duhalde, ne parviennent à se nourrir, et donc à survivre, qu'en multipliant les initiatives solidaires.

Dans certaines écoles, les cantines restent ouvertes pendant le week-end pour assurer au moins un repas aux enfants. La plupart des organisations collectives, des syndicats aux partis en passant par les associations, ont multipliés les « comedores », des endroits où l'on peut manger. Toutes ces initiatives, multiples, se développent à un échelon très local. Ces cantines de quartier servent parfois de cinquante à quatre-vingt repas par jour. Il n'y a aucune initiative globale du type des « restaurants du cœur ». Après certaines émeutes de décembre, des grandes surfaces comme Carrefour ont distribué de la nourriture mais cela n'a pas eu de suite.

## De multiples initiatives pour servir des repas

La faim développe de multiples solidarités. Certains restaurateurs, dans les quartiers populaires de la capitale, distribuent à manger aux enfants (pain, pâtes ou gnocchis) et ont ainsi des « pensionnaires » qui passent tous les jours. Ailleurs, le restaurateur ou ses employé(e)s mettent à part, dans les restes, ce qui n'a pas été touché dans la journée et qui peut être consommé. Bien des poubelles sont ainsi visitées pour y trouver de la nourriture.

Des organisations de chômeurs ont parfois réquisitionné

dans leur quartier un local vide, une école abandonnée par exemple, pour y installer une boulangerie (ils ont fabriqué eux-mêmes leur four) où se confectionnent tous les jours petits pains et croissants, moyennant 14 ou 15 heures de travail par jour. Le même lieu accueille chaque soir, vers 18 heures, le troc, qui en réalité n'est qu'un marché parallèle où les habitants du quartier viennent vendre un peu d'épices, des petits gâteaux fabriqués par les femmes dans la journée ou des effets personnels désormais superflus. Au niveau du quartier se créent ainsi des contacts et des solidarités entre des chômeurs et des travailleurs ayant encore conservé leur emploi. De même, étant donné le bas niveau des salaires, bien des travailleurs ayant conservé leur emploi se groupent maintenant à plusieurs familles pour acheter ensemble la nourriture à des prix plus avantageux.

La détérioration des services publics, et singulièrement des transports, a aussi contribué à faire que bien des gens ne quittent plus guère leur quartier car même le bus, pourtant relativement bon marché (et l'un des seuls transports collectifs un peu fiable), est désormais hors de leur portée.

## Pénurie d'argent et colère des classes moyennes

Le manque de devises, le manque d'argent rend l'activité économique difficile. Beaucoup de commerçants ont très peu de monnaie et doivent constamment aller chez les commerçants voisins pour pouvoir rendre la monnaie.

La dévaluation du peso, dont la valeur a été divisée par quatre depuis le début de l'année, a entraîné bien des drames. Une partie de la classe moyenne, qui avait réussi pendant les années quatre-vingt-dix à mettre de l'argent de côté l'avait parfois engagé dans des opérations financières qui se sont révélées avec l'effondrement économique hasardeuses. Mais des travailleurs licenciés, par exemple par France Télécom, et donc dans des conditions financières rappelant les licenciements en Europe, ont vu ainsi leur indemnité de licenciement partir en fumée.

Les membres des classes moyennes les plus en colère manifestent régulièrement devant les banques ou encore devant les sièges des pouvoirs publics, en dénonçant tout à la fois « les voleurs et les corrompus », mais en jurant aussi fidélité au drapeau et à la Constitution, qui était censée protéger la propriété privée... mais qui n'a pas protégé leurs économies !

Jacques FONTENOY



« Cartoneros » qui trient les déchets la nuit à Buenos Aires.



Petit boulot dans une rue de la capitale.



Un marché de troc.



Boulangerie créée par des chômeurs dans une école réquisitionnée à Matanza (banlieue de Buenos Aires).



Des épargnants de Cordoba manifestent pour la « défense de la propriété privée »...

# APRÈS LES INONDATIONS DU SUD-EST

Une fois de plus, le sud de la vallée du Rhône a connu des inondations catastrophiques, dont le bilan humain et matériel, qui n'est pas encore définitif, est déjà très lourd.

Comme à chaque fois, on invoque à la fois les circonstances exceptionnelles, une pluviométrie sans précédent, la configuration géographique qui donnent lieu à ce phénomène, que les spécialistes appellent « l'épisode cévenol ». Celui-ci touche pratiquement chaque année, en septembre et en octobre, les Cévennes et les régions proches, notamment les départements du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse. Mais on invoque aussi l'irresponsabilité des uns, l'appât du gain des autres qui se traduisent par l'extension des zones construites sur des terrains inondables. On met en cause, comme dans d'autres régions, un boom immobilier qui n'est sans doute pas étranger à l'ampleur

de plus en plus grande de tels désastres.

L'ensemble de ces facteurs a joué, et malheureusement risque de jouer à nouveau, avec un bilan encore aggravé. Mais si les phénomènes météorologiques et la configuration du sol ne sont pas maîtrisables, d'autres éléments, humains ceux-là, pourraient être maîtrisés mais ne le sont pas.

Raffarin et Sarkozy ne pouvaient pas faire autrement que de survoler les régions inondées pour l'un, de se montrer à la préfecture de Nîmes pour l'autre, et de faire part de leur émotion.

Certes, ce gouvernement, pas plus qu'un autre, n'est responsable de ce qui s'est passé. Mais ces événements et leurs suites mettent le doigt sur un autre aspect de l'incurie des gouvernements successifs de l'administration et des élus locaux. Pas forcément dans le domaine de la prévention

— encore qu'une gestion moins sensible aux lois du marché permettrait sans doute que les phénomènes naturels ne tournent pas à chaque fois à des catastrophes. La politique des gouvernements, et celui de Raffarin n'y déroge pas, est en cause dans la mesure où elle réduit les budgets de la Fonction publique. Récemment, sur une radio, le numéro 2 du Medef, Denis Kessler, qui n'est pas officiellement ministre mais qui parle comme un ministre et qui dicte son langage au gouvernement, invoquait les effectifs, selon lui pléthoriques, de la météorologie nationale pour illustrer son raisonnement sur le nombre excessif de fonctionnaires. Tous ces gens ont bonne mine aujourd'hui !



Dans une rue de Sommières...

Dans quelques jours, ce sont les agents des DDE (Directions départementales de l'Équipement) que l'on nous montrera en action sur les routes pour remettre en état le réseau dévasté. On peut parier qu'on entendra alors un ministre ou un préfet quelconque prononcer un vibrant éloge du dévouement de ces fonctionnaires exemplaires qui ne ménagent ni leur peine ni leur temps. Comme on l'avait entendu, au lendemain des tempêtes de 1999, à l'égard des agents de l'EDF.

Et puis, une fois l'émotion retombée, on continuera à réduire les effectifs des DDE, et des collectivités locales, comme on le fait depuis des années, et comme il est prévu de continuer à le faire.

Réduire les impôts pour les riches, subventionner les capitalistes, cela signifie aussi la réduction incessante des services publics les plus nécessaires. Les habitants des régions cévenoles risquent d'avoir à le vérifier, dans peu de temps.

Jean-Pierre VIAL

## Le meeting de rentrée de la CGT QUEL RENDEZ-VOUS SOCIAL ?

Mardi 10 septembre, la salle du Zénith était comble pour ce meeting de rentrée des militants CGT de la région parisienne, venus écouter le secrétaire général, Bernard Thibault. Mais le « grand rendez-vous social » annoncé par celui-ci s'est révélé surtout être... les élections aux conseils des Prud'hommes du 11 décembre prochain.

Après la projection d'un petit film sur le sujet, les témoignages de cinq salariées (sur leurs conditions de travail ou leurs difficultés à retrouver un emploi après un licenciement) insistaient sur l'importance de voter CGT, le 11 décembre. Le discours de Bernard Thibault, même prononcé sur un ton parfois très radical, s'est conclu sur ces élections prud'homales.

À part donc cette échéance électorale, les militants CGT rassemblés ce mardi après-midi, et les travailleurs, devront encore attendre pour savoir quelles autres initiatives la direction de la CGT a l'intention d'organiser pour la période qui vient. Pourtant, Bernard Thibault a su parfaitement décrire et dénoncer avec force l'offensive que le patronat, le Medef poursuivent contre les travailleurs et combien le gouvernement actuel est prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour l'y aider.

Après avoir fustigé l'extrême droite, déclaré que Chirac ne devait pas se prévaloir de ses 82 % de voix (il n'a été élu que « par la mobilisation républicaine contre le candidat d'extrême droite » a répété Thibault) et dit en substance qu'on n'en serait pas là aujourd'hui si le PS avait écouté la CGT, Thibault a

dénoncé avec vigueur la « mise à mort des 35 heures » et le retour aux 39 heures hebdomadaires qui se prépare, les menaces sur les retraites, les risques de privatisations dans les services publics. Mais après qu'il eut dit à plusieurs reprises « qu'il fallait réagir en conséquence », « qu'il fallait faire des choses ensemble, dans l'unité » et que la CGT allait s'adresser en ce sens aux autres organisations syndicales, on restait sur sa faim. « La CGT appelle les salariés à prendre des initiatives sur leur lieu de travail », comme par exemple « des messages, des pétitions, des rassemblements » a déclaré Thibault, en y ajoutant le mouvement des salariés d'Air France le 11 septembre, celui des intermittents du spectacle le 13 septembre, celui des gaziers le 3 octobre, ainsi qu'un appel à « multiplier les initiatives sur les retraites » les 25 et 26 septembre prochains, sans autre précision.

Alors, en fait, malgré son ton parfois radical pour dénoncer la politique de Raffarin et les coups qui se préparent contre le monde du travail, Thibault n'a visiblement pas d'autre objectif réel, pour l'instant, que les élections prud'homales du 11 décembre qui, évidemment, ne seront nullement un obstacle, quel qu'en soit le résultat, aux projets antiouvriers du gouvernement et du Medef.

Pour cela, pour la défense de leurs intérêts vitaux, les travailleurs ne pourront se contenter de la mobilisation... électorale que propose Thibault en guise de rentrée sociale.

## DES SANS-EMPLOI... PAS SANS RESSOURCES

Il ne sera pas dit qu'en cette rentrée, les gazettes seront restées indifférentes au sort d'un certain nombre d'hommes et de femmes qui se retrouvent aujourd'hui sans emploi et qui, bientôt, risquent de se retrouver sans revenu. Il ne s'agit pas tant des femmes et des hommes de Moulinex, de Daewoo, ou prochainement de Whirlpool à Amiens et de bien d'autres. Ces cas-là sont trop nombreux et ils le sont de plus en plus. Ce n'est pas assez croustillant pour des journalistes en chasse de cas moins ordinaires.

Non, il s'agit de ces élus, essentiellement de gauche, Verts, PCF et PS, et de quelques notables de ces partis qui, à la suite des récentes élections, se sont retrouvés sur le pavé comme de vulgaires salariés. Nombre d'entre eux, fonctionnaires, parfois de haut niveau, ont pu réintégrer leur administration d'origine, sans même avoir perdu leur ancienneté, et les salaires qui vont avec. Grand bien leur fasse. Mais quelques-uns étaient issus du secteur privé, donc éjectés sans parachute.

Pas la peine pour autant de sortir ses mouchoirs. Pour la plupart, la reconversion se fera sans difficulté. Dominique Voynet, peu pressée de redevenir médecin anesthésiste, alors qu'on nous dit qu'il en manque cruellement dans le secteur public hospitalier, envisage d'exercer ses talents à Sciences-Po. Une autre façon pour

elle de transmettre ses talents d'anesthésiste... sociale, dont elle a acquis l'expérience dans le gouvernement Jospin.

L'ancien secrétaire des Verts, Jean-Luc Bennhamias, toujours membre du Conseil économique et social, reste dans le vert... des pelouses de stades, puisqu'il va participer à une chronique consacrée au foot, sur une chaîne de radio, pour arrondir ses fins de mois. Quant à l'ex-porte-parole des Verts, Stéphane Pocrain, il intègre l'équipe de Laurent Ruquier à la télé. Après que les Verts nous ont fait rire jaune, on va nous servir le rire Vert. C'est nouveau, ça vient de sortir !

D'autres ex-députés du PS sont, eux, pour le moment restés sur le carreau. Obscures victimes de la défaite électorale de leur parti, ils n'étaient pas de ceux qui, quand ils étaient de la majorité, se prononçaient pour l'interdiction des licenciements. Sinon, on s'en souviendrait. Sûrement même qu'ils étaient parmi ceux qui qualifiaient cette exigence de « démagogique », « d'irréaliste », voire de « populiste ».

Nous ne pleurerons donc pas sur le sort de ces gens-là, d'autant qu'en cinq ans de mandat ils ont eu le temps de se constituer, comme cela se pratique dans ce petit monde, un carnet d'adresses qui les aidera à s'en sortir.

Michel ROCCO



Air France

# UNE GRÈVE DES PILOTES... QUI DONNE DES IDÉES



La grève des pilotes d'Air France a provoqué les hauts cris de la direction, relayée par toute une partie de la presse, les uns et les autres les présentant comme des privilégiés ayant de hauts salaires. Comparés à ceux de la majorité des travailleurs, ceux des pilotes ne sont certes pas les pires. Encore que bien des cadres dans l'industrie, la banque, etc., sans parler des cadres dirigeants et PDG, gagnent autant, sinon plus qu'eux.

Et bien sûr, ni la direction ni les médias ne le disent, les salaires des pilotes nouvellement embauchés sont bien en retrait par rapport aux grilles salariales que la direction a dénoncées en 1998 pour tous les personnels navigants, qu'ils soient techniques – les pilotes – ou commerciaux – les hôtesses et stewards.

En outre, les salaires des pilotes ont été gelés pendant huit ans, les syndicats corporatistes (majoritaires dans la profession) ayant troqué la poursuite de ce blocage contre l'acquisition d'actions de la compagnie lors de sa privatisation partielle en 1999. Un marché de dupes : le cours de l'action Air France a suivi le mouvement de la Bourse et est maintenant inférieur à son cours d'émission.

## À TROP VANTER SES BONS RÉSULTATS...

La direction de la compagnie croyait avoir ainsi « acheté » la paix sociale avec les syndicats corporatistes. Résultat : pendant plusieurs jours, elle a dû annuler la majorité de ses vols. Et elle l'a bien cherché, depuis des mois qu'elle se répand en communiqués triomphants sur ses « performances » – compression de la masse salariale, croissance du taux de remplissage des avions, augmentation de la productivité du personnel technique au sol, profits en hausse, rachats de compagnies comme Air Afrique, gains de parts de marché sur la concurrence...

Le 5 septembre, veille de la grève des pilotes, elle publiait un grand encart à la rubrique *Informations des sociétés* du quotidien *La Tribune*, où elle titrait : « Air France - avril-juin 2002 - des résultats largement positifs dans un contexte difficile ». Et de préciser : « Au cours de ce trimestre, Air France est devenu la première compagnie européenne avec 17,5 % de part de marché ». Commentant ses résultats, des journaux ont expliqué qu'en un semestre, elle aurait fait autant de

chiffre d'affaires que durant les douze mois précédents et que, pour ses profits, elle se place au troisième rang mondial.

## LES CRAINTES DES BONNES ÂMES

Et la direction d'Air France s'étonne de ce que cela donne des idées aux pilotes ! Mais le contraire aurait été étonnant. Ce qui l'est encore plus, c'est qu'elle ne se retrouve pas face aux revendications des autres catégories de personnel qui, elles aussi, ont subi des années de blocage salarial, avec des salaires bien inférieurs à ceux des pilotes ; qui elles aussi voient diminuer les salaires

grève qu'ils jugent « irresponsable ». *Le Monde* a même consacré son éditorial du 9 septembre à ce qu'il appelle une « menace sur Air France ». On y lit que « réclamer une augmentation de rémunération de 10 %, comme les pilotes, risque de déclencher l'indignation des autres catégories de salariés, qui n'ont obtenu que 0,8 % de hausse en 2002 », ce qui pourrait compromettre « la perspective de privatisation du groupe », avec, en conclusion : « La grève des pilotes détériore



Dans la cabine de pilotage d'un Boeing d'Air France.

d'embauche. Cela quand embauche il y a, car les directions des services d'Air France Industries, par exemple, ont encore reçu cet été une note leur enjoignant de continuer à réduire leur personnel.

Dans ces conditions, que la santé financière de la compagnie apparaisse comme une véritable provocation et que cela puisse faire déborder le ras-le-bol au-delà de la seule catégorie des pilotes, voilà ce que craint la direction d'Air France. Et elle n'est pas la seule. C'est ce que la plupart des commentateurs reprochent à cette

un climat social et menace de provoquer une multiplication des revendications des autres catégories. Qui pourra tirer profit d'une compagnie à nouveau divisée et en pertes ? »

Les pertes qui inquiètent ce journal, ce n'est pas ce que 65 000 salariés d'Air France ont perdu en pouvoir d'achat au fil d'années de salaires bloqués. Non, c'est le manque à gagner, pour les actionnaires présents et futurs, que représenterait la hausse des salaires de ceux dont le travail fait la prospérité d'une compagnie que

Jospin-Gayssot ont commencé à privatiser et que Raffarin-de Robien voudraient offrir plus largement aux appétits des investisseurs privés.

Eh bien, la seule chose que l'on puisse souhaiter, c'est que se concrétisent les craintes de tous ces gens-là. Car les pilotes pourraient donner envie à la majorité des salariés d'Air France de se faire entendre, s'ils ne se laissent pas abuser par de prétendus syndicalistes que l'on entend, à la télévision ou dans les services, tenter de dresser les catégories de personnel les uns contre les autres,

en attendant des rancœurs et des préjugés qui ne peuvent profiter qu'à la direction.

Mercredi 11 septembre, à l'occasion d'un Comité central d'entreprise où la direction devait préciser le plan de privatisation façon Raffarin, les syndicats CGT et SUD ont appelé le personnel au sol à des arrêts de travail allant jusqu'à 24 heures. Si cette grève est l'occasion pour des dizaines de milliers de salariés d'Air France de faire leurs comptes, et si cela leur donne l'envie d'aller présenter la note à la direction, elle ne l'aura pas volé.

P.L.

## Parlons chiffres

Dans *Flash-Actu* du 4 septembre, la direction prétend que les pilotes réclameraient... 17 %. Faux ! Ils veulent 10 % en plus de ce qu'ils ont eu après huit ans de blocage de salaire.

Mais pendant qu'elle y est, pourquoi la direction ne

rappelle-t-elle pas que 17 %, et cette fois c'est un minimum, c'est ce que... Spinetta, le PDG, avoue s'être accordé en 2001 ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Air France-Orly-Nord

## Sieto-Douai

### UNE GRÈVE VICTORIEUSE

En deux jours et demi de grève, les salariés de SIETO-Faurécia, près de Douai, ont fait reculer leur direction.

Avec 150 salariés, dont 60 intérimaires, l'usine livre en flux tendu la totalité des sièges des Yaris produites à Toyota-Valenciennes et une partie des tissus de sièges pour Renault-Douai.

Quasiment tous les salariés en contrat à durée déterminée étaient en grève. La direction a regroupé les intérimaires en une seule équipe de jour, mais les grévistes ont bloqué les camions, malgré les pressions de chefs, d'huissier et d'individus se prétendant syndicalistes. Alors les parkings de Toyota ont commencé à

déborder de voitures dépourvues de sièges

Finalement la direction a concédé environ 60 euros (400 F) d'augmentation mensuelle, la prime de septembre sera triplée, passant de 300 F à 1000 F et la majoration de nuit passera de 10 % à 15 %, deux intérimaires supplémentaires seront affectés à chaque équipe, sept intérimaires seront embauchés et une prime d'intéressement sera mise en place.

Cette grève était particulièrement bien vue des ouvriers de Toyota, où les grévistes de SIETO ont de nombreux amis. Ils travaillaient avec eux avant d'y être embauchés et ils ont des revendications semblables. La contagion se fera-t-elle ?

Daewoo - Villers-la-Montagne  
(Meurthe-et-Moselle)

## 229 licenciements, DAEWOO EMPOCHE LES AIDES ET S'EN VA

Après 120 licenciements en avril dans l'usine de téléviseurs de Fameck (Moselle), Daewoo a annoncé, lundi 10 septembre, la fermeture de l'usine de fours à micro-ondes de Villers-la-Montagne (près de Longwy). 229 travailleurs vont se retrouver à la porte. Depuis trois ans, des menaces de fermeture planent également sur la troisième usine du groupe, celle de Mont-Saint-Martin (banlieue de Longwy), qui fabrique des tubes cathodiques pour téléviseurs.

Daewoo a exploité jusqu'à 1200 travailleurs en Lorraine. Il en restait moins de 1000 avant cette nouvelle annonce qui vient après celle de la fermeture, d'ici 2005, de la dernière usine sidérurgique du bassin de Longwy avec plus de 300 emplois. C'est la rage au cœur et le moral usé par l'attente que les 229 travailleurs de l'usine Daewoo de Villers-la-Montagne ont appris la fermeture de leur usine, la première installée en Lorraine par le groupe coréen, il y a treize ans. Depuis plus d'un an et demi, des licenciements étaient dans l'air, la production de fours à micro-ondes ne tournant plus qu'au ralenti : sur les cinq chaînes de l'usine, une seule était encore en activité.

En juillet, les travailleurs redoutaient la mise en liquidation pure et simple de l'usine. Ils s'étaient mis en grève à l'appel des syndicats (la CFDT est majoritaire, mais sont également présents la CGT et FO) pour obtenir la garantie qu'elle ne serait pas fermée pendant les congés. Et la CFDT réclamait un « plan social » de même nature que celui signé à l'usine de Fameck après une semaine de grève. Les travailleurs licenciés de Fameck avaient obtenu – en plus des indemnités légales – une prime de licenciement variant de 1 815 euros pour les salariés avec un an d'ancienneté à 8 000 euros au bout de neuf ans de présence (soit 11 900 F à 52 500 F).

Ces sommes restent dérisoires en comparaison des aides de toutes sortes que Daewoo – bénéficiant d'un véritable pont d'or – a reçues pour venir s'installer en Lorraine : les estimations vont de 46 à 69 millions d'euros (300 à 450 millions de francs

soit près de 400 000 F par emploi « créé » !). Sans parler de tout le reste. Comme les dettes à l'Urssaf (12 millions d'euros à fin 2001) ou les 15 millions d'euros que l'usine de Mont-Saint-Martin devait au fisc. Comme ces trois financements, 10 000 euros en mars 1999, 46 000 en avril de la même année et 100 000 euros votés en juin dernier par le Conseil régional de Lorraine afin d'étudier... l'avenir de Daewoo en Lorraine !

Ces aides ont été dénoncées au Conseil régional par notre camarade Christiane Nimsgern, élue Lutte Ouvrière, qui affirmait que « le contribuable est transformé en vache à lait des grands groupes industriels ». Malgré ses demandes répétées, elle n'a d'ailleurs jamais obtenu communication du moindre rapport que ces aides étaient censées financer.

Aujourd'hui, les syndicats veulent « faire pression » sur les hommes politiques « qui ont déballé le tapis rouge et fait venir les subventions ». Il faut dire que Gérard Longuet, président du Conseil régional et plusieurs fois ministre, sous Chirac puis Balladur, avait noué des relations très étroites avec le groupe Daewoo qui était censé créer des milliers d'emplois. Une usine de fabrication de verre, une autre de réfrigérateurs étaient annoncées... jusqu'à la crise coréenne de 1998 et l'effondrement du groupe Daewoo.

Les promesses de création d'emplois se sont envolées. Mais où sont passées les dizaines de millions d'aides qu'a reçues Daewoo ?

Continental (ex-Uniroyal)  
Clairoix - (Oise)



Le rassemblement du 6 septembre 2002.

## L'ACHARNEMENT PATRONAL CONTRE UN DÉLÉGUÉ

Vendredi 6 septembre, plus de 350 salariés se sont rassemblés devant l'usine de pneus Continental de Clairoix, près de Compiègne (Oise), pour protester contre le licenciement d'un délégué syndical CGT, connu par ailleurs pour son engagement à Lutte Ouvrière, Jean-Marc Iskin. Il y avait des travailleurs de Continental, pour plus de la moitié, ainsi que des travailleurs des autres usines de la région, venus apporter leur soutien, à l'appel de l'Union locale, de l'Union départementale CGT et de la Fédération de la Chimie CGT.

L'avant-veille, une assemblée générale s'était tenue dans l'usine avec plus de 150 ouvriers, ce qui n'est pas si fréquent dans cette usine de 1 200 salariés, dont 800 travailleurs en production.

La direction a licencié ce délégué pour avoir participé à une grève, il y a huit ans, en juin-juillet 1994, aux côtés des centaines d'autres ouvriers. Elle n'a jamais pardonné cette grève, et surtout elle cherche, de cette façon, à s'attaquer à tous les salariés de l'usine.

Cette grève était plus que légitime puisqu'elle avait éclaté contre la tentative de faire passer la semaine de travail à 45 heures durant les mois d'été, en revendiquant une augmentation de salaires et l'embauche des intérimaires. Elle eut un écho dans les autres entreprises de la région, d'abord parce que ces revendications étaient aussi celles de bien d'autres travailleurs, mais aussi parce que la direction de l'usine avait fait envoyer des nervis pour faire le coup de poing contre les grévistes. Elle

avait été condamnée en justice pour cela.

Mais ce patron aux méthodes de voyou continua à s'attaquer aux grévistes dans les mois qui suivirent la fin du conflit, cette fois en tentant de licencier les plus combattifs des grévistes. Finalement, quelques mois plus tard, la demande de licenciement n'était maintenue que contre Jean-Marc Iskin.

Au bout de huit ans de procédure, durant lesquels ce délégué fut d'abord licencié sur décision du ministre du Travail de l'époque, puis réintégré au bout d'un an, la direction a fini par obtenir du Conseil d'État une décision qui lui est favorable. Celui-ci a jugé que le ministre du Travail avait raison. Mais, contrairement à ce que la direction a martelé tous ces derniers jours, la décision du Conseil d'État n'est absolument pas une « obligation » de licencier. C'est elle seule qui a décidé du licenciement. D'ailleurs, elle était tellement pressée qu'elle a envoyé sa lettre de licenciement deux jours avant la notification du Conseil d'État...

L'indignation devant ce licenciement s'exprime de plus en plus. Une pétition pour la réintégration de Jean-Marc Iskin et le respect des droits de tous les travailleurs circule depuis mi-juillet et a déjà été signée par la majorité du personnel. L'agitation dans l'usine commence à faire sortir la direction de ses gonds car les discussions se multiplient à de nombreuses occasions, par petits groupes. Les plus anciens racontent la grève de 1994 aux plus jeunes. On commence à entendre des ouvriers

dire que « si un gars comme ça se fait licencier, on risque d'y passer aussi ». Et la production... s'en ressent.

Mercredi 4 septembre, les chefs ont eu beau tourner toute la matinée, plus de 150 travailleurs se réunirent. En assemblée, durant plus d'une demi-heure, pour appuyer les délégués qui allaient affirmer, au Comité d'entreprise extraordinaire, la nécessité de réintégrer leur camarade.

Dans les autres entreprises, la pétition est également signée largement, et de nombreux travailleurs et militants syndicaux d'autres usines se sont déplacés au rassemblement du 6 septembre.

Ce licenciement est compris, à juste titre, comme une attaque contre le droit de revendiquer, de faire grève, contre le droit des travailleurs d'avoir les représentants qu'ils ont élus. Et, surtout pour les travailleurs de Continental, il devient de plus en plus clair que la direction veut serrer la vis à tous. Et elle fait quotidiennement des tentatives dans ce sens : elle menace les intérimaires, elle tente d'obtenir des heures supplémentaires. Elle essaie de faire la chasse aux temps de pause, en installant un système de mouchardage sur les machines.

Mais la direction craint aussi que le climat ne se retourne contre elle. Des travailleurs ont tenu à dire durant le rassemblement du 6 septembre qui fallait aller jusqu'au bout. Ce n'est, pour eux, que le début du bras de fer qui s'est engagé contre le patron de Continental.

Correspondant LO

PCA - Citroën Aulnay-sous-Bois  
(Seine-Saint-Denis)



**Lundi 2 septembre, sur les chaînes de montage de l'usine Citroën d'Aulnay, le travail n'avait pas encore repris depuis une semaine qu'un accident très grave s'est produit. Un ouvrier, devant passer un câble sous une installation, a été coincé sous une table de transfert qui descendait. Il a fallu dix minutes pour le dégager et deux heures de soins intensifs du SAMU, dans l'atelier même, pour pouvoir le transporter à l'hôpital, où les médecins sont toujours réservés sur son état.**

C'est le deuxième accident très grave qui se produit à quel-

ques mois d'intervalle : en juin, un ouvrier décédait d'un traumatisme crânien consécutif à une chute dans l'usine.

Comme dans d'autres accidents moins graves, la direction essaie de dégager sa responsabilité pour ne pas avoir à payer les cotisations et autres frais y afférent. Pour l'accident mortel de juin, elle avait émis des réserves auprès de la Sécurité sociale, mettant en cause, de cette manière, les indemnités qu'elle devra verser à la famille (trois ans de salaire brut, d'après l'accord d'entreprise).

Pour ce dernier accident, la direction a déjà essayé de brouiller les pistes. Les travaux de passages de câbles avaient commencé pendant l'arrêt des chaînes en août ; ils n'avaient pas pu être terminés mais elle les laissait continuer malgré la

reprise. Toujours pour réaliser des économies, elle avait fait appel à une société sous-traitante, la CEGELEC. Cette dernière a fait appel à une autre société, la FRIE, pour compléter les effectifs. Tous ces intermédiaires laissent un flou sur les responsabilités en matière de transmission des consignes de sécurité et du contrôle de leur respect. La direction le sait très bien. Sa seule réelle préoccupation est de sortir la production et, tout au long de la hiérarchie, les pressions s'exercent pour aller vite. Des ouvriers l'ont payé de leur vie par des crises cardiaques qui ont tué en juin deux autres ouvriers (dont l'un à deux jours de son départ en retraite).

Même pendant que la victime était encore en danger, la direction avait déjà trouvé une

version de l'accident mettant en cause l'ouvrier. La preuve en est qu'une demi-heure après, elle envoyait à toute la maîtrise un message électronique affirmant que l'ouvrier n'avait pas à passer de câbles sous l'installation... et qu'il avait démonté pour des raisons inexplicables les grilles de sécurité. C'était pourtant précisément son travail, mais tant pis pour le mensonge : les chefs pouvaient ainsi répondre aux questions des ouvriers émus et imposer la reprise de la production dès que possible.

Elle continuait sur le même registre dans la réunion du Comité hygiène et sécurité : dans son compte-rendu par exemple, elle ne mentionne pas l'absence sur cette machine de portillon d'accès coupant automatiquement le circuit élec-

trique, affirmant que l'ouvrier a pénétré dans l'enceinte sans précaution. Normalement la machine aurait dû être consignée à l'arrêt. Mais cela prend du temps, alors souvent on s'arrange, on se fait confiance, sauf que tout le monde n'est pas toujours au courant... Cet accident, n'importe quel ouvrier de Citroën aurait pu en être victime. Combien ont été amenés à travailler dans des installations en fonctionnement ou hors sécurité ?

C'est sans doute par le refus systématique et collectif de travailler dans ces conditions qu'il faudrait commencer. Compter sur la direction pour notre sécurité, c'est demander du lait à un bouc.

Correspondant LO

Sollac- Biache - près d'Arras  
(Pas-de-Calais)

**FERMETURE ET MENACE DE SANCTIONS**

L'usine sidérurgique Sollac de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) qui employait 422 salariés et de nombreux sous-traitants est fermée depuis le 18 juillet. La direction a décidé depuis décembre 2001 de réaliser sa production ailleurs dans le groupe Arcelor, qui vient d'être constitué par Usinor, Arbed et Aceralia. Elle a refusé de vendre l'usine de Biache à Dufenco, pour ne pas favoriser un concurrent...

Dans son « plan social », la direction a prévu 115 départs en préretraite à partir de 54 ans. Les autres travailleurs se verront proposer un poste dans une des usines du groupe. C'est ce que les patrons appellent « ne laisser personne sur le bord du chemin ». Mais rien que pour aller travailler à Sollac Dunkerque, le trajet représente pas moins de 240 kilomètres, aller et retour. Autant dire que les travailleurs mutés seront bien souvent obligés de prendre un logement sur place pour ne pas s'éteindre à faire la route tous les jours.

Alors la direction prévoit une prime de 26 500 euros (174 000 F) comme compensa-

tion. Une compensation qui, à la longue, ne couvrira absolument pas les préjudices de la mutation, loin de là.

Dans le même temps, la direction de Sollac a engagé depuis août une procédure de « sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement » contre une vingtaine de travailleurs, dont six délégués de la CGT. Elle invoque comme prétexte le blocage pendant 24 heures du Train à Bandes de Dunkerque par les salariés de Biache les 16 et 17 juillet, qui lui avait fait perdre 15 000 tonnes de production. En fait, Sollac menace ainsi par avance tous les travailleurs qui devront se défendre contre toutes les autres fermetures prévues dans les mois et les années à venir par Arcelor.

C'est pour exiger la levée des menaces de sanctions et que Sollac paie toutes les conséquences de la fermeture de l'usine que plus d'une centaine de travailleurs de Biache et aussi d'autres usines ont manifesté pendant le Comité central d'entreprise le 9 septembre à Bergues, près de Dunkerque.

URSSAF des Bouches-du-Rhône  
Marseille

**DES CHOIX PAYÉS PAR LE PERSONNEL**

L'Urssaf, l'organisme chargé de recueillir l'argent des charges sociales auprès des patrons, petits et grands, gère dans les Bouches-du-Rhône près de 150 000 cotisants. L'accueil de ce public est particulièrement soigné. La direction de l'Urssaf des Bouches-du-Rhône tient à bien s'occuper des patrons et ne s'oublie jamais. Mais le tout se fait sur le dos du personnel.

C'est en lésinant sur les augmentations versées aux agents, en les faisant traîner, en négociant sur le déroulement de carrière des employés que la direction a réussi à baisser sensiblement le coût de gestion, ce qui lui avait valu d'être promue « classe exceptionnelle » par l'organisme de tutelle. La direction se vante d'avoir été la première caisse à avoir intégré l'euro. Il faut dire qu'elle n'a jamais hésité à demander à être nommée « caisse pilote », à se porter volontaire pour un supplément de travail de ses propres agents.

A ce titre, elle bénéficie de primes substantielles, ce qui permet à l'équipe de direction, tout

comme les ministres, d'augmenter ses salaires. Elle vient en plus de créer un nouveau poste de sous-directeur, s'ajoutant à une équipe de direction déjà pléthorique alors qu'il manque toujours du monde dans les services.

Pendant ce temps-là, les employés ont eu péniblement en trois ans 1 % d'augmentation au 1<sup>er</sup> juin 2002 et font de plus en plus de tâches.

Pour les horaires d'ouverture la direction a ajouté une « nocturne » le lundi, où la caisse reste ouverte plus tard. Dans ses encarts, la direction précise que l'accueil téléphonique des techniciens démarre à 8 heures, finit à 17 heures sans interruption. Cela oblige les agents à modifier leurs horaires unilatéralement, à tenir des permanences où ils peuvent être appelés à la dernière minute, en cas de défection d'un technicien.

Si la direction s'octroie le droit de convoquer un agent au pied levé, elle exige par contre que, même pour une demi-journée de congé, la demande soit effectuée un mois à l'avance.

Avec la mise en place de la RTT, les horaires ont été modifiés. La direction, prétextant que les agents arrivés tôt ne faisaient rien, a repoussé la plage horaire d'une demi-heure. Par ce biais, les horaires personnalisés qui convenaient bien aux agents disparaissent petit à petit. Ainsi une mère de famille ne peut plus commencer sa journée tôt afin de pouvoir aller chercher ses enfants à 16 h 30. Il faut qu'elle s'entende avec une autre mère ou qu'elle paie quelqu'un pour aller chercher ses enfants.

A la caisse tout est fait pour le client, en l'occurrence les patrons. Chacun sait que la moindre démarche à la Caisse d'allocations familiales, qui est comme l'Urssaf une branche de la Sécurité sociale, implique une attente certaine. Mais à l'Urssaf, une directive précise que l'attente aux guichets ne doit pas durer plus d'un quart d'heure.

Les agents en tout cas commencent à en avoir assez de faire les frais de ces choix de la direction.



Moulinex

# Un an après le dépôt de bilan LA FAILLITE DU SYSTÈME

Il y a un an, le 11 septembre 2001, 3 200 travailleuses et travailleurs de Moulinex étaient licenciés. Déclaré en faillite, le groupe Moulinex-Brandt avait en effet décidé de fermer immédiatement ses trois usines du Calvados et celle d'Alençon dans l'Orne.

Les quatre autres usines Moulinex furent rachetées par le groupe SEB et, bien sûr, le gouvernement mit en place une commission censée reclasser les salariés et « redynamiser » l'économie locale.

Un an après, il est temps de faire le bilan : la situation est toujours aussi catastrophique, sinon pire. En juillet, le délégué interministériel a osé déclarer que 60 % des anciens de Moulinex « avaient trouvé une solution » ; mais en septembre, sur les 3 200 licenciés, 229 seulement ont un emploi stable, en contrat à durée indéterminée. Certains ont un emploi précaire : par exemple, ils sont 67 à avoir été embauchés en CDD, sur les 1 272

licenciés de Cormelles-le-Royal dans la banlieue de Caen. Les autres ont eu, au mieux, quelques jours de travail en intérim. Une ouvrière

interrogée par *Le Parisien* expliquait récemment que, depuis son licenciement, elle n'avait pu travailler que deux jours. Les évaluations sont

bien souvent contradictoires. Mais quelles que soient les sources, il est évident que l'immense majorité des ex-Moulinex sont aujourd'hui

sans emploi.

Au même moment, SEB, reprenneur de la partie rentable de Moulinex, a annoncé une progression de 36 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre 2002 et une hausse de son action de 31 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier ! Son PDG s'est félicité de ce que le redémarrage des usines Moulinex-Krupps se soit fait sans trop de pertes : 12 millions d'euros seulement !

Les villes sinistrées, les travailleurs angoissés par la perspective de ne plus retrouver de travail après 25 ou 30 ans d'usine, les indemnités de chômage qui diminuent comme une peau de chagrin (moins 20 % au 1<sup>er</sup> septembre), voilà des pertes que les patrons ignorent.

C'est pourtant bien leur bilan et, pour un groupe comme Moulinex dont on parle encore, combien d'autres licenciés et contributeurs, sans bruit, à ruiner des régions ?

Sylvie MARÉCHAL



Les salariés de Moulinex manifestant devant la préfecture de Caen en septembre 2001.

Arc International  
Saint-Omer (Pas-de-Calais)

## LA CASSE DE L'EMPLOI ET DES SALAIRES

Arc International, ex-Verrière-Cristallerie d'Arques (VCA), est une des dernières grandes entreprises industrielles à capital familial du Nord-Pas-de-Calais. Avec près de 12 000 emplois directs, elle fait vivre toute la région de Saint-Omer. Mais en plein milieu des vacances, le patron, Philippe Durand, invitait plus de 200 maires des environs et ensuite la presse, pour annoncer des mesures de réorganisation et déclarer : « Nous connaissons des problèmes... Notre pari c'est de licencier personne ».

Cette opération de communication avait, paraît-il, pour but d'infirmer une rumeur sur 7 000 licenciements et une délocalisation en Chine... Mais elle confirmait au personnel d'autres mesures, bien réelles celles-là, de réorganisation et de compression d'effectifs dans un « contexte de forte concurrence ».

Avec le démenti de cette rumeur, la direction compte bien que les travailleurs seront soulagés d'apprendre qu'il n'y aurait « que » 150 à 180 mutations internes, de la

maintenance vers la production, avec une possible perte de salaire seulement dans six mois. Mais depuis quelques mois plusieurs centaines de contrats à durée déterminée n'ont pas été reconduits. Et si la conjoncture ne s'améliore pas, la direction annonce tabler sur 2 000 à 2 500 départs en retraite, dans les cinq ans à venir, qui ne seraient pas remplacés.

Quel soulagement pourrait-il y avoir ? Comme si la suppression des CDD et les retraités non remplacés n'allaient pas se traduire directement par une forte augmentation du nombre de chômeurs !

Arc International est pourtant une entreprise familiale très riche.

Depuis les années 1930 où Jacques Durand l'a prise en mains, d'énormes profits ont été accumulés par la famille de ce patron paternaliste. Extensions, investissements, école de commerce et d'ingénieurs, châteaux, vignobles et vie fastueuse pour le clan familial, tout cela a été payé par le travail et la sueur de générations d'ouvrières et d'ouvriers.

La famille Durand est au vingt-septième rang du hit parade des grandes fortunes du pays. Son patrimoine est supérieur au milliard d'euros. Rien que sur Arques, vingt-neuf riches contribuables payent l'impôt sur la fortune, avec une moyenne supérieure à 144 000 euros.

Il y avait sans doute du travail à la VCA pour ceux qui étaient recommandés par un maire, un curé, ou qui y avaient déjà de la famille, mais le travail y était dur et les salaires faibles.

En 1968 il n'y eut pas de grève à la VCA, et si la CGT put y faire son entrée, elle resta très minoritaire face au syndicat maison et les militants combattifs n'avaient pas la vie facile.

Alors les profits se sont accumulés. Pour les trois dernières années, 1999-2001, le cumul des bénéfices et de la trésorerie disponible représente l'équivalent des salaires et charges d'une année entière de l'ensemble du personnel. En plus, en 2000, la famille Durand a pu s'offrir l'entreprise nord-américaine Mikasa (3 000 salariés) et lancer un

joint-venture avec l'entreprise chinoise Nanjing Glass Factory (2 600 salariés). Ces acquisitions sont venues s'ajouter aux usines qu'elle possédait déjà en Espagne, en Italie et aux USA.

En 1997, à la disparition de Jacques Durand, surnommé « grand-père Durand » dans l'usine, le directoire de l'entreprise et Philippe Durand ont décidé de passer à un mode de gestion « plus moderne » : encore plus de sous-traitance, d'externalisation et de délocalisations.

La direction annonce aujourd'hui des mesures qui peuvent passer pour peu douloureuses au regard des licenciements massifs et des fermetures d'entreprises qui frappent de nombreux autres salariés, comme l'usine Solelectron à Longuenesse, près d'Arques, avec plus de 400 suppressions d'emplois.

Mais déjà, avec la mise en place des 35 heures, la flexibilité et la polyvalence se sont largement développées, et les salaires sont bloqués pour de nombreuses années. Le développement de la production en Chine, avec des salaires

dix fois plus faibles, va être utilisé comme chantage à la délocalisation.

Cette politique est aussi transparente que le cristal qui sort des ateliers. C'est celle qui prévaut dans toutes les grandes entreprises, au détriment des salariés et de la population. La famille Durand vient aussi d'embaucher un directeur général hors du sérail : il vient de Danone, dont la réputation d'entreprise qui licencie n'est plus à faire. C'est tout un symbole !

Si ces premières mesures sont acceptées, la direction passera aux suivantes et, après les premiers sacrifiés, il y en aurait bien d'autres. Cependant, malgré toutes les précautions prises par la direction, il n'est pas sûr que cette politique passe sans casse.

Arc International a réalisé 41 millions d'euros de bénéfice en 2000 et 21 millions en 2001 : la moindre des choses serait d'abord de prendre sur les profits présents et passés de la famille Durand pour maintenir les salaires et les emplois.

# Le nucléaire privatisé au bord de la faillite

## UN ENRON À L'ANGLAISE ?

**Début septembre British Energy, seul opérateur privé de centrales nucléaires en Grande-Bretagne, annonçait que, sans une aide de l'État, il devrait se déclarer en faillite, faute de pouvoir faire face à une échéance de 450 millions d'euros. Blair n'avait guère le choix. Ne pouvant risquer la mise hors service de centrales fournissant près de 25 % de l'électricité du pays, il a ouvert à l'opérateur un crédit de 690 millions d'euros.**

Et pourtant, bien des indices laissent penser que, derrière les difficultés financières de British Energy, se cache un scandale Enron à l'anglaise.

D'abord il semblerait que, pour faire monter le prix de vente en gros de l'électricité (dont ses bénéfices dépendent), British Energy aurait provoqué des chutes artificielles de production en arrêtant plusieurs réacteurs sous des prétextes aujourd'hui mis en doute. Les chutes ont été si brutales que des dizaines de milliers de foyers ont été privés de courant à plusieurs reprises en Ecosse.

On sait également aujourd'hui que, malgré le déficit de plus de 800 millions d'euros essuyé l'an dernier, Bri-

tish Energy n'en a pas moins versé 80 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires en mars dernier. Le montant exorbitant de son endettement (on l'estime à plus de deux milliards d'euros) correspond en gros à celui des acquisitions extravagantes que British Energy a faites en Amérique du Nord ces dernières années. Il est vrai que, dans ce domaine, British Energy a agi comme toutes les entreprises énergétiques du pays qui se retrouvent aujourd'hui avec une masse considérable de dettes et

des filiales américaines dont la valeur s'est considérablement dépréciée et qui ne leur rapportent pas grand-chose.

Enfin, et c'est sans doute le plus grave, on a appris à l'occasion des derniers événements que le fonds dit de « décommissionnement » confié à la gestion de British Energy, fonds qui doit servir à couvrir les frais de mise hors service de ses centrales entre 2010 et 2015, dépassait à peine les 600 millions d'euros. Alors que les frais en question sont estimés à plus de 8 milliards

d'euros ! Ce qui a conduit un certain nombre de commentateurs à se demander si British Energy ne s'était pas tout simplement servi dans la caisse.

Pour leur part, les dirigeants de British Energy se gardent bien d'apporter des réponses à de telles questions. Ils se contentent d'accuser le faible niveau du prix de gros de l'électricité, le coût « exorbitant » du recyclage des déchets radio-actifs. Ils poussent même le culot jusqu'à dénoncer l'« irresponsabilité » du gouvernement qui leur impose ce recy-

clage, alors que leurs concurrents américains vont réduire leurs coûts de production grâce à Bush qui leur a donné l'autorisation de transformer tout un massif montagneux en dépotoir nucléaire !

En 1996, lors de la privatisation de British Energy, Blair avait lui-même dénoncé le danger de laisser le nucléaire aux mains d'actionnaires dont le seul motif était la recherche du profit. On aurait donc pu s'attendre à ce qu'il profite de l'occasion pour ramener British Energy dans le secteur public. D'autant que le crédit qu'il vient de lui consentir représente à peu près l'équivalent de la valeur boursière de l'entreprise, du fait de la chute brutale du cours de ses actions depuis le mois de mai dernier.

Mais nous ne sommes plus en 1996 et Blair n'est plus sur les bancs de l'opposition. Il n'est plus question pour lui de mettre en cause le droit des capitalistes de faire des profits aux dépens de la sécurité de la population. Non seulement il n'a assorti son opération de sauvetage d'aucune condition, mais il l'a même agrémentée d'une énorme réduction d'impôt. Ainsi les contribuables vont-ils financer le renflouement des requins du nucléaire, mais du même coup aussi augmenter les risques que l'avidité de ces requins leur font courir.

François ROULEAU



La centrale nucléaire de Sizewell, sur la côte du Suffolk.

GAMMA

## Les parasites du marché de l'électricité

En fait c'est toute la privatisation de l'électricité britannique qui est mise en accusation par les difficultés de British Energy et les menaces qu'elles font peser sur la sécurité de la population comme sur la fiabilité de l'approvisionnement.

Cette privatisation a commencé en 1990, par l'éclatement de l'ancien équivalent britannique d'Electricité de France, le CEGB, en quatre types de compagnies privées. Douze ans et un certain nombre de réformes supplémentaires plus tard, le secteur se présente aujourd'hui ainsi :

- Une compagnie unique propriétaire des lignes à haute tension.

- 9 distributeurs régionaux qui assurent le raccordement des usagers au réseau et la maintenance de ces raccordements.

- 29 détaillants d'électricité qui vendent du courant aux usagers.

- 38 producteurs d'électricité qui vendent du courant aussi bien aux distributeurs que directement à certains gros usa-

gers industriels.

Sur ces quatre catégories, les deux premières bénéficient d'une position de monopole national ou régional, tandis que dans les deux dernières les entreprises sont en concurrence. En tout donc cela fait 77 entreprises, sans parler des sous-traitants qu'elles emploient, qui sont liées en permanence par des montagnes de contrats et dont les litiges alimentent une armée d'hommes de loi.

Aux dires de ses concepteurs, la privatisation devait faire baisser les tarifs à la consommation. Il n'en a rien été. Et quoi d'étonnant à cela, puisqu'elle a créé quatre étages intermédiaires, tous bien décidés à faire le maximum de profits pour leurs armées d'actionnaires ?

Mais c'est le gouvernement travailliste qui a parachevé l'édifice ébauché par Thatcher. D'abord parce que c'est lui qui a introduit la concurrence chez les détaillants et les producteurs en 1998-1999. Mais surtout, parce qu'en 2001 il a introduit

un dispositif très complexe, comparable aux systèmes électroniques boursiers, qui permet non seulement d'acheter et de vendre de l'électricité en temps réel, mais surtout de spéculer sur l'évolution de son prix, prix qui par ailleurs peut varier suivant l'endroit et le moment où elle est produite et selon la façon dont elle doit être livrée à l'acheteur. On a vu apparaître une nouvelle catégorie d'opérateurs qui interviennent sur ce marché dans le seul but de spéculer - droit que les instances régulatrices leur reconnaissent sans complexe, pourvu qu'ils disposent des finances nécessaires pour appuyer leurs paris.

Non seulement cette spéculation électrique ouvre de nouvelles sources de profits parasitaires aux entreprises qui opèrent sur ce marché, mais elle favorise les grandes entreprises qui peuvent y acheter au meilleur prix l'énergie dont elles ont besoin.

Ce marché spéculatif de l'électricité, dont Blair n'a même pas jugé bon de parler à l'époque, est présenté par ses

défenseurs comme une version « mieux régulée » des méthodes pratiquées déjà aux États-Unis. Mais en fait, il a ajouté à un système déjà ébranlé par la multiplication des participants et leur avidité (qui s'est traduite en particulier par une dégradation des installations et de la qualité du courant) un élément d'instabilité dont les consommateurs font déjà les frais sur leurs factures (car les distributeurs s'assurent par avance contre les pertes qu'ils peuvent subir en faisant monter les tarifs) et qui menace de bien des façons l'approvisionnement.

Par exemple, contrairement au système qui existait précédemment, ce marché de l'électricité ouvre la possibilité aux producteurs de réduire leur production sans avoir de manque à gagner, voire même en augmentant leurs profits : il suffit pour cela qu'ils aient acheté par avance une certaine quantité d'électricité sur le marché, à un moment où elle était moins chère. Si par hasard trop de producteurs se livrent à ce petit jeu simultanément, il est évident

qu'il peut en résulter des coupures de courant au moment où cette électricité doit être livrée. C'est ce qui s'est produit en Ecosse après la mise en veilleuse des réacteurs de British Energy.

Et puis, il ne devient plus aussi vital pour les détaillants d'avoir le maximum de clients, car ils peuvent très bien se contenter d'un nombre restreint de « bons » clients qui paient régulièrement leurs factures et compléter leurs revenus par des opérations spéculatives sur le marché. C'est ainsi qu'aujourd'hui des foyers qui ont été déconnectés pour non-paiement ont souvent du mal à trouver un autre détaillant prêt à les approvisionner, ou alors se voient imposer un « sur-tarif » pour compenser le « risque » qu'ils représentent pour le détaillant.

Voilà de quoi donner à réfléchir sur l'avenir que réserve, en France, le projet de privatisation d'EDF !

F.R.